





LA  
**QUESTION JUIVE**  
**EN POLOGNE**

ENQUÊTE

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

**GABRIEL SÉAILLES**

Professeur à la Sorbonne



PARIS  
**LIBRAIRIE FISCHBACHER**  
33, Rue de Seine, 33

Prix : 2 francs.



**LA**  
**QUESTION JUIVE**  
**EN POLOGNE**

**ENQUÊTE**

**PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION**

**PAR**

**GABRIEL SÉAILLES**

**Professeur à la Sorbonne**



**INSTYTUT**  
**BIBLIOTEKI I KUCH PAM**  
**BIBLIOTEKA**  
**99-200 Warszawa, ul. Nowy Świat 73**  
**Tel. 38-63-63**

**PARIS**  
**LIBRAIRIE FISCHBACHER**  
**33, Rue de Seine, 33**



22.542

## AVANT-PROPOS

---

Ce n'est un mystère pour personne que la question juive en Pologne est aussi complexe que difficile à résoudre. Le territoire polonais compte parmi ses habitants plusieurs millions de Juifs. Ils forment dans le Royaume de Pologne 15 0/0 de la population du pays (77 0/0 de catholiques romains, 6 0/0 de protestants). Cette proportion numérique de l'élément juif influe sur l'ensemble de notre vie sociale et se répercute au dehors. L'opinion publique des autres pays s'occupe de la question juive en Pologne.

Dans les pages qui suivent, nous voudrions donner à l'opinion française une image aussi objective que possible du problème juif en Pologne. Elles examinent les multiples faces de ce problème, qui a pris des aspects malsains dans les conditions d'esclavage politique dont notre pays a souffert si longtemps.

Le nom de M. Ladislas Mickiewicz parle pour lui-même. Ce nom est tout un programme de politique humanitaire.

L'étude de M<sup>me</sup> Elise Orzeszko, la grande romancière polonaise, cœur magnanime compatissant à tous les maux de sa patrie et de l'humanité — est empruntée à un volume inconnu en France et qui mériterait d'être traduit en français. M<sup>me</sup> Orzeszko y démontre que la grande, la vraie littérature polonaise était toujours toute d'amour, de charité, de pardon.

*L'Enquête sur la Question juive en Pologne* se rattache à cette tradition nationale. Elle a été faite à Varsovie au début de 1915. Des citoyens occupant pour la plupart des situations de premier rang dans la vie politique et sociale du pays, des avocats, des ingénieurs, des hommes de lettres, des directeurs de journaux y apportent l'appui de leur nom, de leur pensée et de leur conscience. Aucun n'est israélite, ni d'origine israélite.

M. Gabriel Séailles a bien voulu précéder ces pages de réflexions empreintes de bonté, de sincérité, d'humanité. C'est

le salut d'un représentant de la terre de la liberté à un pays qui se prépare à organiser la sienne sur des ruines accumulées sous un régime de misères, de malheurs sans fin, d'exploitation illimitée. Dans des pages qui encadrent de lumière le travail des patriotes polonais, M. Gabriel Séailles apporte son encouragement de Français et de philosophe à une œuvre de renouveau moral et de résurrection nationale reposant sur des assises de droit, de paix et de liberté.

Qu'il en soit remercié !

LES ÉDITEURS.

## INTRODUCTION

---

*Cette brochure donne les résultats d'une enquête faite auprès de citoyens polonais, écrivains, ingénieurs, avocats, hommes politiques, tous chrétiens, tous catholiques, qui ont autorité pour parler des affaires de leur pays. Dans des termes différents, par les mêmes arguments, tous s'accordent à voir dans l'antisémitisme un danger national, que seul le retour aux principes de droit et de liberté peut conjurer.*

*Au moment où des perspectives nouvelles s'ouvrent pour la Pologne, où elle peut être appelée à reprendre l'initiative de ses destinées, il est bon qu'elle réfléchisse sur les problèmes qui se posent à elle et qu'elle prévienne, pour les prévenir, les erreurs qui ne lui seraient pas pardonnées. De tous ces problèmes, le plus grave et le plus douloureux est celui du sort réservé à la population juive. En ces dernières années, une politique détestable a opposé violemment les chrétiens et les Juifs, exaspéré les sentiments de colère et de haine. Ce passé ne se continuerait qu'en compromettant l'avenir. Sous un régime de liberté, l'ordre ne doit plus être imposé du dehors par une contrainte étrangère, il doit avoir son principe dans la volonté du peuple et son expression dans les lois. On attend la Pologne à l'épreuve. Une cruelle expérience lui a appris que les luttes intestines par l'anarchie mènent à la servitude. Un peuple qui revendique la liberté doit être prêt à remplir les devoirs qu'elle impose : les persécutions dont il se rend coupable justifient les persécutions dont il est victime.*

*Pour savoir comment elle doit traiter ses Juifs, la Pologne n'a pas besoin de demander conseil aux autres, elle n'a qu'à consulter son histoire : sa tradition est une tradition de tolérance et de charité. Au moyen âge, elle a été la terre d'asile et elle a mérité d'être appelée « le paradis des Juifs ». Sa décadence a commencé avec l'oubli de ces vertus. Dans l'appel qu'en 1837, au nom des Polonais résidant en Belgique,*

*l'historien patriote Joachim Lelevel adressait aux Juifs, il évoquait ces grands souvenirs d'un glorieux passé. Il leur rappelait qu'alors qu'ils étaient partout proscrits, dès 1264, ils s'étaient vu conférer par Boleslas le Timide des privilèges, confirmés par le roi Casimir le Grand, que dès lors ils étaient traités en hommes et en citoyens de la République. Et il ajoutait : « Vous vous plaignez parfois, Israélites, d'être un objet de haine, voué à la raillerie et à l'humiliation; vous vous plaignez de ce que le terme de Juif soit employé comme une insulte. Vous ne serez libérés de ces iniquités que quand vous aurez conquis vos droits civils et politiques et que vous vous serez confondus dans la nation polonaise. Le nom de Juifs, qui vous a été légué par la plus noble de vos tribus, celle de Judas, cessera alors d'être pour vous un outrage. Dans la Pologne ressuscitée, tous les citoyens, chrétiens et non chrétiens, sans distinction de culte ni de secte » doivent trouver l'égalité du droit dans la communauté du devoir envers la patrie polonaise. « A Israël, notre frère, disait le grand Mickiewicz, considération, fraternité, soutien dans la voie qui le conduit au bonheur éternel et temporel ».*

*La Pologne ne peut renaître et vivre que si elle se montre capable d'instituer l'ordre dans la paix. Ses ennemis ne manquent pas d'insinuer que sa libération n'aurait d'autre effet que de rouvrir l'ère des guerres religieuses. Il faut que les paroles généreuses d'autrefois soient répétées jusqu'à ce qu'elles soient entendues. Les politiciens se plaisent à jeter les citoyens dans des partis contraires, pour en devenir les chefs et tirer les profits de la lutte ou du pouvoir. Exploitant les rivalités économiques, excitant des passions que la sagesse et le patriotisme commandaient d'apaiser, des hommes néfastes ont fondé un parti, dont le seul programme était la guerre aux Juifs. Sous l'œil complaisant des autorités, ils ont opposé les deux éléments de la population dans une guerre civile permanente, qui a l'avantage de les contenir l'un par l'autre. Ces Polonais ne se connaissent plus d'autres ennemis que les Juifs. Les Juifs sont près de deux millions dans le royaume; ils sont pour la plupart pauvres, ignorants, suspects et défiants. Il faudrait les rassurer et les conquérir.*

Sans plus de souci des faits que des principes, sans plan d'action, sans vue d'avenir, cet antisémitisme bassement démagogique ne laisse d'autre issue que le bannissement ou l'extermination. Nos soldats ne se battent pas pour faciliter la besogne des bourreaux.

On imagine les effets de cette proscription. Les Juifs ont leur idiome, — le *judisch* — leur religion, leurs coutumes, leur houppelande et leur bonnet qui déjà les différencient. En les isolant on les rapproche, en les repoussant on perpétue leur particularisme, on exagère leur solidarité. On ne veut pas qu'ils soient Polonais, on ne leur refuse pas seulement le droit, on leur conteste, comme à une race inférieure, jusqu'à la possibilité de le devenir. Ils prennent leurs adversaires au mot; ils sont donc une nation, et, à ce titre, ils revendiquent leur autonomie. L'antisémitisme stupide et féroce a pour contre-partie cette autre monstruosité, le nationalisme juif. Imaginez-vous en France cinq ou six millions de Juifs, constituant un État dans l'État, s'attachant obstinément à tout ce qui les sépare, ayant leur langue, leur administration, leurs lois, opposant leurs coutumes et leur crasse aux mesures d'hygiène publique, à tout progrès un refus têtue. Il n'y a pas un patriote polonais qui puisse permettre que se constitue une Judéo-Pologne, consentir à ce qu'un peuple, qui lui-même se déclarerait étranger, s'installe en maître sur le territoire que les glorieux ancêtres, pour le salut de l'Europe, ont couvert de leurs poitrines et de leurs lances. Ce déchirement de la patrie serait un nouveau partage. L'unité juive n'est ni une unité de race, ni une unité nationale; elle est une unité religieuse maintenue héroïquement à travers des siècles de persécution. La vraie Jérusalem est la Loi, l'esprit des prophètes, un ensemble de traditions et de vertus, la Jérusalem spirituelle qui s'édifie dans le cœur des fidèles. Une nationalité suppose un territoire. Les seuls nationalistes juifs qui soient conséquents avec eux-mêmes sont les sionistes quand ils demandent le droit de coloniser la Palestine.

Ni antisémitisme, ni nationalisme, deux erreurs qui s'impliquent et qui disparaissent en même temps. Tous les esprits éclairés qui ont pris part à l'enquête s'accordent dans cette

conclusion et aussi dans cette idée que la sagesse politique, comme il arrive le plus souvent, et comme le plus souvent les hommes le méconnaissent, est dans une volonté généreuse de justice et de liberté. Il est regrettable, peut-être, que les Juifs soient aussi nombreux en Pologne, mais c'est le fait, et comme on ne peut pas changer les faits, il reste de s'y accommoder. La bataille n'est pas une solution, on se bat pour la paix ou pour l'extermination. Exterminer deux millions de Juifs est un exploit qui dépasse même la fureur des antisémites. La question juive ne peut trouver sa solution que dans la paix par le droit. Seul l'esclave n'a pas de patrie, et nous avons aboli l'esclavage. Il faut, en conférant aux Juifs l'égalité civile et la liberté politique, leur donner une patrie, la patrie polonaise. La persécution leur crée des intérêts distincts de l'intérêt public : « quand le ghetto aura cessé d'exister, les défenseurs du ghetto disparaîtront ». Dans la Pologne autrichienne, les Juifs et les Polonais ne sont pas entrés en lutte ouverte parce que Juifs et Polonais en Galicie jouissent des mêmes libertés.

Les antisémites créent le mal qu'ils dénoncent. Ils accusent les Juifs de se séparer, et, de parti pris, ils les isolent. Ils protestent contre le nationalisme, et ils le rendent nécessaire. Ils haïssent, et ils s'indignent que la haine réponde à la haine. Ils affirment que l'assimilation est une utopie et une chimère, et ils s'acharnent avec une rage particulière contre les Juifs assimilés pour les punir de prouver par leur exemple que les Juifs peuvent entrer dans la société polonaise et travailler au bien public. La famille Bergson est une famille juive originaire de Pologne. Henri Bergson montre qu'un Juif polonais est capable de faire honneur à la nation qui généreusement l'adopte. Partout où le Juif a trouvé je ne dis pas un accueil sympathique, mais l'égalité dans le droit, il s'est élevé au niveau qu'on ne lui interdisait plus d'atteindre. Quand sa patrie lui a demandé son sang, il l'a versé.

La Pologne, sous le joug, a pu se laisser égarer par des politiciens qui lui proposaient la gloire de s'affranchir... des Juifs. Ce sont les meilleurs de ses citoyens qui la supplient de revenir à sa vieille tradition de tolérance et de libéralisme.

*Le premier devoir que lui imposera le droit de disposer d'elle-même sera celui de s'organiser, et c'est là qu'on l'attend. Ceux qui lui reprochent avec le plus d'âpreté son antisémitisme devraient regarder leurs mains : le grand Tolstoï nous a conté l'histoire de cette vieille baba qui s'entêtait à laver l'isba avec des serviettes souillées. Ils avertissent du moins la Pologne qu'entre l'antisémitisme et la liberté elle doit opter. Toutes les fautes qu'elle commettra seront retournées contre elle, présentées comme les stigmates d'une incurable impuissance à se gouverner. A une situation nouvelle elle fera répondre des sentiments nouveaux, elle saura sacrifier ses préjugés et ses passions au salut de la patrie.*

*La servitude humilie les âmes, la liberté doit les grandir. Le problème polonais ne peut être résolu qu'avec le problème juif, et le problème juif ne peut être résolu que par la volonté généreuse de l'égalité dans le droit. « Un Polonais enchaîné, dit M. Rzymowski, traînera toujours après lui un Juif éploré ! un Polonais libre tendra la main au Juif comme à un frère ». Nous en acceptons l'augure.*

Gabriel SÉAILLES.



## Lettre de M. Ladislas MICKIEWICZ à un ami <sup>(1)</sup>

---

CHER MONSIEUR,

L'existence du peuple juif à travers les siècles, depuis sa dispersion, est une des énigmes les plus poignantes de l'histoire. Aujourd'hui beaucoup de catholiques et non moins d'incrédules, ne voient d'autre solution à ce problème que ces essais de bannissement, de confiscation et d'extermination, vainement tentés tant de fois au moyen âge et de nos jours. Un journal catholique qui orne chacun de ses numéros de la Croix, lorsqu'il y a quelques années, on pilla les Juifs à Alger, imprima ces lignes : « Le Christ a régné trois jours à Alger ». Et M. Drumont a soutenu que le meilleur moyen de résoudre la question sociale, ce serait de s'approprier toutes les richesses des Juifs et de les distribuer aux prolétaires.

Cette recrudescence de l'antisémitisme est un symptôme d'un ralentissement de l'activité du Christianisme. Il est plus facile de tuer un homme que de le convaincre. Quand l'Église catholique fut lasse de triompher par l'exemple et par la parole, elle recourut au bûcher, comme plus tard la Révolution française, lorsqu'elle eut sa devise de fraternité, liberté, égalité non plus dans le cœur, mais seulement sur les lèvres, au lieu d'ouvrir ses bras aux nobles, trouva plus simple de les guillotiner. Renoncer à régénérer l'âme et, dès qu'on ne peut plus redresser l'esprit, chercher à anéantir le corps, c'est faire rétrograder le monde.

L'antisémitisme invoque pour sa justification les vieux péchés d'Israël, en faisant abstraction de cette quantité d'Israélites qui ont plus ou moins subi l'influence lente du Christianisme. L'antisémite oublie surtout qu'il pratique lui-même ce qu'il reproche à Israël. La supériorité du Nouveau Testa-

---

(1) A M. Attilio Begey, de Turin, publiée dans le volume de M. Begey, *André Towianski et Israël* (Rome, chez G. Romagna et C<sup>o</sup>, 1912).

ment sur l'Ancien ne gît-elle pas dans la substitution, à la loi du talion, du précepte qui ordonne de rendre le bien pour le mal, et à la soif de la vengeance sur le coupable de la poursuite de sa conversion ? Or l'antisémite ne croit plus à la toute puissance de l'Évangile, à la réalisation des promesses du Christ ; il n'espère la victoire que de la seule violence ; il prêche non plus l'amour, mais la haine. La loi du talion ne lui suffit pas, puisqu'il est prêt à frapper même le Juif innocent, sans examiner ses actes et uniquement à cause de sa qualité de Juif.

Il n'est pas niable que les errements des Israélites n'aient beaucoup contribué à cet état de choses. Combien d'entre eux ne se font-ils pas les courtisans ou les serviteurs de l'iniquité régnante, raillent les malheureux, se rangent du côté des forts contre les faibles, insultent par exemple, la Pologne garrottée pour flatter l'autocratie russe et le caporalisme prussien ? Les Sionistes s'imaginent pouvoir retourner en Palestine avant d'avoir compris pourquoi la Providence les en a bannis. Il n'en est pas moins vrai qu'on ne dessillera pas les yeux aux Juifs en leur prodiguant le mépris et l'insulte et en les englobant tous dans la réprobation que ne méritent que certains d'entre eux, enfin en leur jetant l'anathème à tout propos.

Un antisémite ne devrait-il pas commencer par un examen de conscience ? Exècre-t-il les Juifs parce qu'ils exploitent les miséreux ou parce qu'ils l'empêchent d'exploiter ces mêmes miséreux à son propre profit ? Combat-il un parasite ou cherche-t-il à évincer un concurrent ? Il lui faudrait, de plus, se remémorer le nombre énorme d'adversaires furibonds d'Israël qui adorent le veau d'or à l'égal des financiers israélites les plus inféodés au capital, qui exploitent les paysans et les ouvriers avec plus d'insensibilité que le Juif dont ils réclament la perte. Les Juifs sont-ils seuls à tourner le dos aux opprimés et à encenser les oppresseurs ? N'avons-nous pas vu, ces jours-ci, les délégués du Conseil municipal socialiste de Paris s'en aller à Saint-Pétersbourg offrir la croix conquise en 1855 à Sébastopol au gouvernement russe, qui n'a garde de se dessaisir d'aucun des trophées français ramas-

sés sur la neige en 1812, et s'extasier sur l'amabilité des satrapes russes repus des dépouilles de la Pologne?

Que les antisémites commencent par aimer les humbles, se saigner en faveur des pauvres, ne pas tendre la main aux persécuteurs. Jusque là, ils seront mal venus de fulminer contre Israël, eux qui sont les pires ennemis de l'Évangile. Un écrivain catholique, Léon Chainé, a dit : « L'antisémitisme est une doctrine de haine. Celui qui est venu en ce monde pour sauver tous les hommes ne peut couvrir et bénir de ses deux bras en croix la guerre d'extermination entreprise contre la race dont il est issu ».

Vous avez raison, cher Monsieur, d'appeler à méditer ces vérités journallement méconnues tous ceux qui se préoccupent moins de leur prospérité personnelle que de la félicité générale, retardée *par ces épidémies morales aussi fréquentes et cent fois plus meurtrières que le choléra et la fièvre jaune*. Il y a nombre d'années que de grands esprits polonais ont essayé de substituer, comme moyen d'action sur Israël, l'amour à la haine. En citant tant de belles idées formulées par ces illustres penseurs sur la question juive, vous facilitez la tâche des pionniers de l'avenir, ardue partout, mais plus ardue en Pologne que n'importe où ailleurs.

Croyez, Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

Paris, 4 mars 1912.

Ladislas MICKIEWICZ.



**Elise Orzeszko.**

---

**La Question Juive  
dans la Littérature polonaise**

---



La foule est incapable d'une vision précise et c'est le Beau surtout qui échappe à ses regards. Ce fait est dû à une cause peu connue parce que cachée au plus profond de la nature humaine, et notamment à cette sourde malveillance, souvent inconsciente et dissimulée sous des apparences trompeuses qui s'empare aussitôt de ce qui enlaidit un visage pour le montrer complaisamment du doigt, mais ne veut pas arrêter son attention sur ce qui en fait le charme et cherche à le contester sinon à le céler.

Le teint noir de Papius fait la joie de Pomponius qui, à côté de lui, se croit plus blanc. Le proverbe romain reste éternellement vrai dans son laconisme. Et qu'advient-il lorsque Papius barre d'une manière quelconque le chemin à Pomponius ? Qu'advient-il s'il n'est pas comme Pomponius de pur sang latin ? A quoi peut-on s'attendre lorsque les mauvais penchants de Pomponius se heurtent à la concurrence et à la rivalité d'intérêts opposés, lorsqu'ils trouvent un aliment dans les préjugés qui les enveniment et qui allument la flamme des passions ?

Incappable de discernement en tout temps, la foule devient à ces moments-là aveugle, car, en effet, qu'est-ce que la passion ? Parfois elle donne à l'homme des ailes qui l'élèvent à des hauteurs d'où la vue embrasse les plus vastes horizons, mais souvent aussi elle lui met sur les yeux un bandeau qui s'interpose entre lui et le monde extérieur. Il ne voit dès lors que les images fixées sur ce bandeau. Et tous les bandeaux à travers lesquels tous les Pomponius du monde voient les différents Papius sous le jour le plus abject durcissent au feu de cette malveillance tapie au fond de l'âme qui, avec un ricanement ironique, enregistre toutes les laideurs et se hâte de cacher toutes les beautés.

Mais, à côté de cette force mauvaise en agit une autre qui montre les bonnes vérités.

Que sont nos idées, nos sentiments, nos efforts, que sont nos rêves et nos destinées, sinon une arène où viennent s'assaillir et se livrer bataille tous les contrastes et toutes les oppositions, toutes les ignorances et tous les antagonismes? Les aurores et les crépuscules, les paradis et les visions d'enfer, le souffle vivifiant des champs et l'irrespirable atmosphère des cachots, les cimes et les gouffres, les roses et les plaies, les océans et les flaques d'eau, tout cela existe dans l'homme et autour de lui.

Et la bonne vérité consiste en ceci que de la foule aveugle se détache une poignée d'hommes qui veulent et qui sauront voir tout absolument. Ils se penchent sur les sources et en scrutent les profondeurs d'un regard perçant illuminé de clarté intérieure.

Deux forces les guident : la curiosité intellectuelle qui brise toutes les entraves, et une grande sympathie pour leurs pareils, pour le monde et la vie qui l'anime, une sympathie qui vibre à l'unisson de toute joie et qui élève à la hauteur de l'amour son apitoiement devant la souffrance et la misère, devant l'éternelle douleur et la douloureuse fragilité des choses.

A côté de ces deux forces conductrices, existe chez ces hommes le besoin de servir la grande cause du vrai, toujours vivant dans leurs cœurs et leurs cerveaux et peut-être né de l'appel de leur conscience, infiniment sensible et vigilante.

Ce sont des penseurs et des poètes, ou plutôt l'un et l'autre à la fois, car les deux mots sont synonymes. La curiosité qui lui commande de se pencher sur les sources de la vie, fait du poète un chercheur et l'élan qui porte le chercheur vers les sphères de l'inconnu le transforme en poète.

En même temps qu'ils voient tout ce qui trouble la transparence des sources, chercheurs et poètes savent y découvrir l'azur du ciel, des perles et des cristaux, des larmes et des gouttes de sang qu'ils déposent en offrande sur l'autel du bien, du vrai et de l'art, sur l'autel de l'idée et de l'idéal. Ce sont là des puissances qu'ils défendent contre les innombrables phalanges ennemies n'ayant, pour le faire, d'autres armes que leur pensée pénétrante et leur sens du beau.

Les peintures de la vie juive réunies dans ce volume (1) et qui retracent ce que les sources où elle s'est reflétée révèlent de cette vie, constituent un témoignage de cette fidélité à la cause de justice.

Ce n'est pas pour la première fois que la littérature polonaise puise des sujets dans le milieu juif. Il a attiré nos poètes et chercheurs plus que ceux d'aucun autre pays, l'élément juif s'étant mêlé à la société polonaise, au cours de son histoire, dans une très forte proportion. Tentés par le désir de connaître, nos écrivains aspiraient en même temps à servir la cause publique.

Un troisième mobile se joignit bientôt à ceux qui, dès le début, stimulaient leur activité. Vint un moment qui apporta une immense commisération pour tous les dépossédés, remplissant de son souffle les esprits. Et comme, à l'exception d'une insignifiante minorité, la population juive appartenait à la foule de ces dépossédés livrés à la misère et à toutes les infortunes, elle attira nécessairement les regards et la compassion de ceux qui sont le cœur et l'inspiration de leur nation, — elle fit vibrer en eux l'émotion artistique.

Cette attitude de notre élite à l'égard des Juifs date d'assez loin pour qu'elle puisse constituer déjà une tradition. La littérature polonaise a le droit de s'enorgueillir de l'ancienneté et de la richesse de cette tradition qui lui a toujours enseigné le respect de la justice et la pitié pour la souffrance.

Elle commence — plus tôt peut-être que dans les autres pays — avec les mélancoliques *Moissonneurs* de Szymonowicz, avec la profonde sagesse de *L'Amendement* de Modrzewski, avec les foudres d'éloquence jaillies de l'âme ardente de Skarga, révolté contre l'orgueil des grands.

Mais ni les chants mélancoliques, ni la puissante parole du grand sermonnaire n'eurent point d'effets immédiats et n'en-

---

(1) Ces réflexions précèdent un recueil de seize nouvelles, chefs-d'œuvre de la littérature polonaise. A côté de M<sup>me</sup> Orzeszko elle-même, nous y voyons figurer Marie Konopnicka, Alexandre Swietochowski, Adam Szymanski, Gustave Danilowski, Klemens Junosza, Victor Gomulicki, Wanda Dalecka, Félix Brodowski, Casimir Zdziechowski. Publié sous la direction de la grande citoyenne, le volume porte le titre : *A la même Source*. (Varsovie, 1905, pp. XVI, 420.)

traînèrent pas la modification de tel ou tel article du code. Faut-il s'en étonner? C'est la loi de la nature humaine ou du moins de notre nature matérielle. Elle ne consent que difficilement à desserrer l'étreinte de fer où elle maintient ses conquêtes. Mais, à chaque moment de l'histoire, surgissent des hommes en qui s'exprime l'âme de la nation et qui, par la prière, la menace, l'avertissement, cherchent à relâcher ou à rompre ces liens.

L'horizon de la pensée humanitaire polonaise s'éclaircit définitivement deux cents ans après Szymonowicz, Modrzewski et Skarga, cent ans après les satires d'Opalinski et les sentences inspirées d'un esprit si large de Maximilien-Alexandre Fredro. On voit se dessiner enfin en contours précis et attirer l'attention générale, les points sur lesquels les époques précédentes n'avaient pas pu faire la lumière nécessaire, faute d'avoir su déchirer le voile de l'oubli, des préventions et de l'ignorance ou pour s'être fiées à des renseignements nés des préjugés. Le changement se produit en partie sous l'action des influences venues de l'Occident et en partie devant le spectre des dangers qui menacent la chose publique et qui dressent pour la défendre l'esprit et le sentiment de tous les citoyens. Les exhortations du passé contribuent également à cette métamorphose. N'ayant pas réussi à inonder de clarté le firmament tout entier, elles avaient néanmoins fait poindre au ciel les premières lueurs du jour.

Ce qui, parmi les différents problèmes qui réclamaient en Pologne une solution, représentait les besoins et les droits de la population juive, fut soumis à l'examen de la collectivité à la Diète de quatre ans. Dans les réformes législatives qui y furent élaborées, la question juive prenait place à côté de toutes les autres questions d'intérêt général. Nous en trouvons la preuve dans la littérature politique de l'époque et plus particulièrement dans l'important travail de Thadée Czacki : *Des Juifs et des Karaïmes*.

Le premier quart du siècle passé ne s'était pas achevé que le livre de Niemcewicz : *Leybé et Sioura* faisait pénétrer le monde juif avec ses idées, ses aspirations et ses luttes dans le domaine littéraire et poétique polonais. Si le fait ne s'est pas

produit plus tôt encore, c'est que le roman polonais venait, pour ainsi dire, à peine de naître sous l'aspect que devait lui donner le XIX<sup>e</sup> siècle. Les Juifs y entraient donc presque dès ses débuts, par le fait de l'un des hommes les plus éminents et les plus purs de l'époque. Certes, son roman est loin d'atteindre à l'élégance et à la perfection de forme que ce genre de production littéraire était destiné à acquérir plus tard sous la plume de toute une longue suite d'écrivains de marque. La lecture de *Leybé et Sioura* ne nous procure point l'émotion artistique que nous demandons aujourd'hui au roman. Mais c'est une œuvre hautement significative pour le chercheur qui étudie l'évolution des relations sociales et des voies où s'engage la littérature. Le sujet qu'il a choisi y est traité par Niemcewicz avec autant de bonne foi que de conviction.

Le suprême épanouissement de l'art dans ses accents les plus profonds, les qualités plastiques qui ne se retrouvent peut-être au même degré que dans l'œuvre d'Homère, enfin une inégalable puissance de sentiment ont été réalisés par Mickiewicz, dans le portrait du vieux Yankiel. Bien d'autres types juifs cependant apparaissent dans les productions les plus variées de notre littérature. Ce sont, à n'en citer que quelques-unes : *Les Juifs*, de Korzeniowski, qui ont figuré pendant longtemps au répertoire du théâtre polonais, attirant toujours un nombreux public ; *Le Juif*, de Kraszewski ; *La Juive*, de Balucki ; *Le Vieux Libraire*, de Syrokomla ; *El Mole Rachmim*, de Gomulicki, chef-d'œuvre qui unit la beauté du rythme à celle de l'expression et de la pensée. Avant encore, Slowacki avait dépeint, dans *La mère Mokrina*, avec une richesse de tons merveilleuse, l'immense pitié des femmes juives devant les têtes blêmes de faim qui flottent à la surface verdoyante d'un lac. Une foule de personnages épisodiques ou de premier plan représentent le monde juif aussi bien chez des écrivains jouissant d'une grande renommée que chez d'autres moins notoires.

Il ne s'agit donc pas, dans l'évocation de ce monde, d'un phénomène sporadique. Nous y observons une continuité dans l'effort où s'exprime un besoin constant de l'âme. Les auteurs réunis dans le recueil que nous présentons aujourd'hui au

public ne sont point des novateurs. Ils ont uniquement l'honneur de reprendre le fil d'une tradition qui signifie le respect de la justice et la compassion pour la souffrance. Débarrassés de ce qui obscurcit la vue du méchant, ils se penchent sur toutes les sources qui jaillissent de leur sol natal avec le sincère désir d'observer exactement ce qu'elles reflètent dans leur fond.....

Quels que soient nos noms, nos traits, les lignes de nos destinées, les heures de la vie sonnent, également impassibles pour chacun de nous, sur le cadran du temps.

Et pour chacun de nous vient l'heure fatale où il dit adieu à sa jeunesse, à ses joies, à ses enchantements et à ses illusions, pour se trouver face à face avec la tristesse, seul maître impérisable ici-bas.

Avec l'erreur aussi dont nul n'est exempt. Nous l'avons connue tous et pour chacun de nous a sonné également l'heure du repentir, de la honte et de la souffrance.

Puis, avec le spectre aveugle de la mort. Nous disparaîtrons tous comme les feuilles qui tombent de l'arbre de la vie et un même ciel qui entre nous tous ne fait point de différence, recouvrira tous les cimetières du monde.

Tous nous portons vers sa voûte étoilée des yeux remplis d'angoisse lorsque nos pieds frôlent des abîmes.

Tous nous poursuivons aussi avec la même ardeur la réalisation d'un idéal peut-être irréalisable. Et ce but commun à tous les humains, les investit tous d'une même dignité.....

# ENQUÊTE

SUR LA

## Question Juive en Pologne

MM. LUDWIK KRZYWICKI — ADAM ZAKRZEWSKI — TADEUSZ  
BALICKI — D<sup>r</sup> RADZIWIŁLOWICZ — STANISŁAW PATEK —  
STANISŁAW KRUSZEWSKI — WAĆLAW MAKOWSKI — BOHDAN  
STRASZEWICZ — WINCENTY RZYMOWSKI — STANISŁAW  
PYROWICZ — JOZEF FLACH — ALOIZY WIERZCHLEYSKI —  
JAN STROZECKI — WŁODZIMIERZ DZWONKOWSKI.

---



## M. L. Krzywicki.

L'égalité des droits pour les Juifs m'apparaît comme la condition essentielle de l'établissement dans les rapports polono-juifs d'un *modus vivendi*. C'est en accordant des droits qu'on enseigne à ceux qui en doivent bénéficier les obligations qu'ils imposent. Par contre, je suis loin de partager l'opinion qu'il suffira de le faire pour trancher d'un seul coup la question juive. Elle est beaucoup trop complexe pour qu'il puisse en être ainsi.

Le conflit polono-juif est dû à l'action de très nombreux facteurs. Certains d'entre eux sont étroitement liés à la structure économique de la société polonaise — d'autres qui ont contribué dans une grande mesure à donner à ce conflit un caractère aigu, découlent de notre situation politique aussi pénible qu'anormale. Seule, une Pologne dotée d'un gouvernement à elle, pourra trouver une solution du problème qui offrira des garanties de paix durable — et cela dans la voie de l'entente des deux partis en présence. Toute immixtion extérieure éveille chez les Polonais des craintes que la question juive ne serve de prétexte à des tentatives destinées à limiter ou à mutiler leur autonomie.

Je ne crois pas à l'avenir de la nation juive, son histoire dans le passé me rendant assez sceptique à cet égard. Le nationalisme juif n'est, au fond, que l'idéologie de l'ancien *ghetto* élargie conformément aux besoins du moment, ce qui ne l'empêche pas, du reste, d'ébranler, plus vigoureusement que quoi que ce soit, les fondements de ce *ghetto* et d'introduire dans les milieux juifs les courants intellectuels de l'heure présente. Les différents aspects de cette question ne me sont d'ailleurs pas suffisamment connus pour que je puisse traiter de plus près le problème nationaliste. Je noterai, cependant, que le nationalisme juif a fait naître dans la société polonaise bien des appréhensions, non seulement à cause du jargon qui représente, au demeurant, pour les Polonais, un dialecte allemand, mais aussi par suite de ses tendances sépa-

ratistes. Il nourrit le rêve d'une unification juive qui fait de lui nécessairement un adversaire résolu des aspirations autonomes polonaises, celles-ci allant à l'encontre d'un pareil bloc. Le nationalisme juif se fait aujourd'hui l'auxiliaire des tendances centralisatrices russes, tandis que la société polonaise est forcément acquise au principe fédératif et décentralisateur.

Je n'aurais garde de formuler ici des prophéties, c'est pourquoi je m'abstiens de répondre à la question : Comment s'arrangeront dans l'avenir les rapports polono-juifs ? vu surtout qu'à côté des facteurs locaux, on y voit intervenir des éléments étrangers. On parle, en général, bien à tort d'un conflit polono-juif. En réalité, il s'agit, dans le cas qui nous occupe, d'une question russo-juivo-polonaise, dont le centre de gravité est à chercher en Russie. Les amis russes des Juifs devraient le comprendre et tourner tous leurs efforts vers leur propre pays. Le conflit actuel ne deviendra une question polono-juive que dans la Pologne libre. Et ce n'est que la constitution de cette Pologne qui mettra un terme à ce retour à la sauvagerie qui sévit aujourd'hui parmi nous en même temps qu'à la monstrueuse réaction qu'il provoque dans les milieux juifs.

### **M. Adam Zakrzewski.**

J'ai adressé en décembre 1912 une lettre au Conseil de direction de l'Union Progressiste, le priant de me rayer de la liste des membres du Parti — et cela parce que je ne voulais pas me solidariser avec les tendances antisémites qui se manifestaient dans son sein. Aujourd'hui, je ne puis que répéter les arguments que j'avais fait valoir alors au Conseil en les soulignant encore, vu l'état actuel de la question.

En envisageant le problème polono-juif du point de vue d'une politique pratique, je considère comme profondément nuisibles pour le pays et l'ensemble de ses habitants, les efforts poursuivis depuis un certain temps avec un zèle intempestif pour y entretenir et envenimer la lutte intestine qui ne peut conduire les deux camps en présence qu'à la haine mutuelle. Elle aura, de plus, pour résultat d'écarter du travail intellec-

tuel commun une partie de la population que ce travail a toujours attirée et qui n'a pas peu contribué à l'édification de l'œuvre de notre culture.

On parle aujourd'hui de l'assimilation avec une ironie méprisante, la traitant d'illusion chimérique ; pourtant, il convient de rappeler qu'elle nous a donné, en très peu de temps, un grand nombre de personnalités éminentes aussi bien dans tous les domaines de l'activité publique que dans la science et les lettres. A l'époque où l'opinion encourageait le mouvement d'assimilation, il avait suffi d'une quinzaine d'années à peine pour mettre en évidence à une heure particulièrement triste de notre existence nationale, les noms de Mayzels, de Wohl, de Neufeld, de Boleslas Hirszfeld, de Meyet, des familles comme les Kramsztyk, les Kronenberg, les Nusbaum, les Natanson, les Kraushar, les Heilpern, les Bergson.

Ces hommes et leurs mérites, tout ce qui a été édifié au nom d'une idée féconde qui réclamait pour tous les citoyens du pays des droits égaux — tout cela a été supprimé aujourd'hui d'un trait de plume. Mais il y a plus encore : l'action qui se poursuit en ce moment, conduira fatalement à l'élimination hors des cadres de notre société de la masse juive encore indécise au point de vue national ; il n'est plus permis d'en douter à présent. Si pourtant l'assimilation doit être entièrement rayée du programme, s'il y a même, comme on l'affirme, disparité des fins et des buts, l'adoption d'un *modus vivendi* sans lequel même une cohabitation purement mécanique sur le même sol devient totalement impossible, s'impose comme une nécessité d'autant plus inévitable. Il est d'ailleurs certain que les bases de cette coexistence ne pourront manquer de s'établir avec l'apaisement des passions qui égarent actuellement les combattants.

C'est dans ce sens que j'ai parlé en 1912. Aujourd'hui, comme à ce moment, je demeure convaincu qu'il faut avant tout s'efforcer de trouver une solution pratique du problème des rapports polono-juifs. Les antisémites n'indiquent aucun moyen positif de le résoudre, se bornant à pratiquer la criailerie et à attiser les passions. En mettant même de côté tout ce par quoi l'antisémitisme se révèle foncièrement antihuma-

nitaire, il faut encore constater qu'il ne propose aucun plan d'action ni ne nous apprend dans quelle voie il cherchera la réalisation de ses projets. Des mots d'ordre qui prêchent l'extermination ne sont que des devises abstraites, des utopies. Il y a dans le royaume de Pologne près de 2 millions de Juifs, qui ne s'évaporeront pas sur un signal donné. Il faut nous appliquer de notre mieux à éveiller dans notre société le sentiment de la nécessité de régler la question juive avec autant de probité que de clairvoyance, sans prêter l'oreille aux conseils de la passion qui ne peut qu'envenimer les choses.

### **M. Thadée Balicki.**

L'intervention russo-juive dans la question des rapports polono-juifs tient, selon moi, à des causes plus profondes que ses mobiles actuels. C'est une manifestation éclatante de ce centralisme dont la pensée politique russe n'a pas encore réussi à s'affranchir.

Non seulement les partis russes de droite, mais même les éléments libéraux, ne savent pas, en effet, renoncer jusqu'à présent à subordonner les divers problèmes nationaux au principe de centralisation. Ils ne parviennent même pas à se faire une idée exacte des attributs essentiels de l'autonomie et à comprendre la nécessité d'abandonner aux différentes nations le droit de régler elles-mêmes leurs affaires intérieures. Dans le cas qui nous occupe, cette inaptitude apparaît d'autant plus flagrante qu'elle réduit toute la question à un aspect unique et, notamment, au problème juif dans l'Empire, sans tenir compte des particularités historiques, politiques et intellectuelles qui séparent les Juifs russes des Juifs polonais. Notre antisémitisme contribue au reste à ancrer la société russe dans son raisonnement, en créant et en intensifiant chez les Juifs russes et polonais le sentiment de leur solidarité. Les préjugés qu'il cause aux Juifs polonais provoquent l'intervention des Juifs russes. Mais en venant au secours de leurs coreligionnaires, ceux-ci leur imposent en même temps leur propre idéologie.

En ce qui concerne le nationalisme juif, j'y vois en quel-

que sorte le résultat de l'influence des tendances nationalistes de l'entourage ou, si l'on veut, une autosuggestion se manifestant chez des hommes qui n'ont pas encore suffisamment fusionné avec le milieu environnant et auxquels manquent les bases réelles d'une conscience nationale distincte.

C'est une fiction entretenue à la fois par l'antisémitisme et par toutes sortes de mesures restrictives. Elle est destinée à disparaître le jour où on aura accordé aux Juifs la plénitude des droits civiques permettant ainsi au procès d'assimilation de suivre son cours normal.

Toutes les fois qu'ils sont placés dans des conditions favorables, les Juifs montrent une grande facilité d'adaptation. Pendant mon séjour en Sibérie j'ai pu observer des Juifs occupés aux travaux de terrassement; ils étaient complètement transformés et comptaient parmi les meilleurs ouvriers. La prétendue inaptitude des Juifs à tout travail productif est un préjugé auquel la réalité oppose, de plus en plus souvent, un démenti formel.

La vie économique des Juifs changera indiscutablement de caractère dès qu'on leur aura ouvert l'accès de tous les domaines d'activité. Il se peut qu'on ne réussisse pas immédiatement à les diriger vers le travail productif, car ils cherchent surtout — et ce n'est que trop naturel — à suivre la ligne de la moindre résistance et à embrasser des carrières libérales. La concurrence pourra produire ici également des conflits. Mais les progrès de la culture, les associations professionnelles qui grouperont les hommes exerçant un même métier, à quelque culte qu'ils appartiennent, diminueront de plus en plus les causes de ces conflits. Les masses juives ne s'engageront pas tout de suite dans la voie du travail physique; cependant, les rangs de ceux qui n'hésiteront pas à le faire iront toujours grossissant lorsque la population juive, guidée et soutenue dans ses efforts, aura mûri à la conscience de la situation.

Il n'est que trop évident que l'octroi aux Juifs de la plénitude des droits civiques, est la condition indispensable de leur assimilation et de l'élévation du niveau de leur culture.

### **Dr R. Radziwillowicz.**

« A Israël notre frère, considération, fraternité, soutien dans la voie qui le conduit vers son bonheur éternel et temporel. » (Mickiewicz : *Symbole politique de la Pologne*. Rome, 29 mars 1848.)

Voilà le programme : fraternité et égalité des droits.

Je n'attache trop d'importance ni à l'antisémitisme polonais ni au nationalisme juif. L'un et l'autre sont destinés à disparaître avec le rétablissement des conditions normales d'existence dans la Pologne rénovée.

L'antisémitisme polonais a surtout un caractère économique. L'oppression politique, l'exclusion de la population polonaise de bien des sources de travail, les formes primitives de notre vie économique, voilà les causes qui l'ont fait naître. La suppression des causes déterminera la disparition des effets — disparition tout aussi fatale que la chute des feuilles en automne.

Le nationalisme juif ne produit l'impression de n'être, lui aussi, qu'un phénomène éphémère imposé à notre population israélite du dehors et entretenu par l'étranger.

Il n'a pas de base réelle dans la vie des Juifs polonais.

Le libre développement de notre culture et sa pénétration progressive dans les masses juives, rattacheront ces masses à notre vie nationale et donneront à celle-ci l'unité et la cohésion intérieure aussi indispensables aux Juifs qu'aux Polonais. Nous saurons résoudre nous-mêmes la question juive chez nous ; nous tenons à la résoudre et nous sommes décidés à le faire.

### **M. Stanislas Patek.**

Je voudrais que notre énergie active pût atteindre à ce moment de notre histoire à son maximum d'intensité pour se concentrer sur la cause qui nous est chère entre toutes et qui se dégage aujourd'hui peu à peu des limbes de nos rêves séculaires pour prendre une forme concrète... Une aube commence à poindre sur notre ciel depuis si longtemps obscurci ;

le soleil semble vouloir percer la voûte des nuages, tout le reste pâlit devant ce spectacle à nos yeux.

Nous voudrions que rien ne vienne s'interposer à présent entre nous et ce but tant désiré, que rien ne puisse distraire notre attention ni disperser nos forces, que rien ne réussisse à troubler notre veillée des armes. Nous voudrions pouvoir nous écrier :

— Laissez, d'abord, les choses s'accomplir. Patientez un peu ! Nous aurons toujours le temps de régler nos affaires intérieures, tandis que le moment que nous attendions depuis si longtemps ne reviendra plus si nous ne savons pas en profiter aujourd'hui.

Le sort a cependant voulu que l'une des questions qui réclamaient une solution depuis longtemps, vînt se dresser à présent devant nous. Il s'agit notamment de la question juive.

Nous ne pouvons admettre qu'elle soit réglée en dehors de nous, personne ne la connaissant mieux que nous. Elle prend place parmi ces problèmes intérieurs de notre vie sociale que nous avons seuls le droit et le devoir de résoudre, car seules les décisions que nous prendrons nous-mêmes constitueront pour nous une obligation morale. Et il faut ajouter que toute solution défectueuse à un point de vue quelconque, pourrait porter préjudice à ce qui nous est le plus cher. C'est ce qui nous force de nous occuper aujourd'hui de cette question, encore que le moment soit mal choisi pour engager des débats à fond.

Si elle s'était posée devant nous dans l'ordre naturel des choses, avec tant d'autres complications de notre existence qui attendent, elles aussi, une solution — nous aurions cherché à la résoudre en toute équité et d'une manière positive, mais à la résoudre chez nous, sans la porter devant le forum de l'étranger. Puisque, cependant, on veut en faire aujourd'hui un obstacle à la réalisation de nos vœux, il nous en faut dissocier nettement les deux aspects différents. Nous parlerons donc d'abord du règlement des rapports polono-juifs, pour flétrir ensuite les tentatives faites pour interposer cette question entre nous et notre idéal politique, qui devrait recueillir les suffrages de toutes les démocraties. Nous protesterons au

nom de la justice et de la vérité contre les accusations mensongères et tendancieuses répandues sur notre compte par les hommes hostiles à notre cause. Aussi bien notre intérêt national que des considérations d'ordre moral nous interdisent de nous enfermer en ces matières dans un silence dédaigneux.

Le domaine de la politique pratique a été laissé chez nous en friche pendant trop longtemps. Nous manquons de politiciens de grande envergure, capables d'embrasser l'ensemble de nos intérêts et de les voir dans un recul suffisant. Notre pensée politique s'égaré trop souvent désarmée, en abordant les problèmes les plus simples et les plus importants à la fois. Rien d'étonnant, dès lors, si la question juive ne nous trouve pas tous d'accord pour une même solution.

Je n'exposerai pas en détail mes propres opinions en ces matières, les ayant déjà formulées à maintes reprises. Toutefois, je tiens à noter que je suis de ceux qui considèrent que la loi peut donner une définition précise de ce qui doit être entendu par le mot « citoyen » ; qu'elle peut poser à ce citoyen des conditions dictées par des raisons d'État supérieures ; qu'elle peut exiger de lui une obéissance absolue à ses prescriptions. Mais il faut que l'État sache renoncer, pour sa part, en raison de leur caractère particulièrement démoralisant, à toutes les mesures d'exception et qu'il donne à tous ses citoyens des droits égaux en leur imposant à tous les mêmes obligations. Seule l'égalité civile jointe à la liberté politique, peut assurer à tous les membres d'une collectivité sociale la possibilité d'un développement régulier ; seule aussi, elle est capable de créer un ensemble harmonieux d'intérêts communs et de grouper tous les citoyens d'un pays autour d'un même idéal politique. L'octroi de la plénitude des droits à tous les habitants de notre sol renouerait le fil rompu de nos meilleures traditions historiques, en nous garantissant en même temps une évolution normale basée sur des principes sincèrement démocratiques.

En ce qui concerne les nationalistes juifs, nous leur ferons remarquer, sans même entamer la discussion sur leurs prétentions ex-territoriales, qu'ils n'ont pas le droit de se livrer à des expériences théoriques sur l'organisme vivant de la Pologne,

ni de subordonner la solution de la question polonaise au règlement préalable de la question juive. Ils n'ont pas le droit de barrer la route à une nation qui veut conquérir des libertés politiques, pas plus que de profiter des conjonctures du moment pour chercher contre elle des alliés dans un camp dont ses destinées dépendent actuellement dans une certaine mesure.

A ceux qui dans cette affaire ont adopté à notre égard l'attitude la plus agressive, nous pourrions répondre par une boutade qui contient sa part de vérité :

— Réglez d'abord la question juive chez vous. Nous consentons d'avance à accepter comme obligatoire tout ce que vous ferez vous-mêmes pour les Juifs. Introduisez chez vous les réformes que vous nous réclamez à nous et la question juive sera résolue dans un sens favorable.

En supprimant la zone d'habitation et en accordant à leurs sujets juifs la plénitude des droits civiques, nos voisins faciliteront considérablement notre tâche.

### **M. St. Kruszewski.**

Mon expérience personnelle m'a affermi dans la conviction que, toutes les fois que les circonstances s'y montrent favorables, les Juifs recherchent les bienfaits de la culture polonaise. Au contact de cette culture, la jeunesse juive se rend bien compte de sa supériorité. Dans l'ancienne *Université pour tous*, certains cours se faisaient en jargon, ce moyen nous ayant paru indispensable pour rendre notre enseignement accessible à tous les milieux juifs. Or, de nombreux exemples observés pendant plusieurs années, m'ont prouvé que la jeunesse qui fréquentait ces cours s'adressait dans la suite exclusivement aux sources scientifiques polonaises, dépouillant toutes les particularités du ghetto. Aussi, suis-je d'avis que nous devrions ouvrir largement aux Juifs l'accès de notre culture. Si nous refusons de les éclairer et de les instruire, ils le demanderont à l'étranger. La masse juive ignorante, privée de la possibilité de satisfaire ses besoins intellectuels, abaisse forcément le niveau général de notre culture. Néan-

moins, on repousse de partout les Juifs, perpétuant par là leur particularisme considéré pourtant comme tellement dangereux.

L'antisémitisme puise surtout sa force dans l'idéologie de la petite bourgeoisie qui l'a imposé à l'opinion. Par contre, les sphères ouvrières arrivent rapidement à une juste compréhension des choses et rejettent, par rapport aux Juifs, toutes les préventions et tous les préjugés.

Aussi, c'est dans les milieux ouvriers qu'on peut combattre le plus efficacement la propagande antisémite. J'ajoute que cette action donnera des résultats de plus en plus appréciables, à mesure que s'accomplira la prolétarisation des masses juives.

L'octroi aux Juifs de la plénitude des droits civiques m'apparaît comme absolument essentiel. Il ne saurait y avoir de vraie démocratie là où on admet des « exceptions » pour tel ou tel cas particulier. Ce n'est qu'en leur conférant des droits qu'on pourra relever les Juifs à tous les points de vue et éveiller chez eux le besoin de compter avec les intérêts du pays. Ces conditions étant réalisées, leur prépondérance numérique dans certaines villes et bourgades ne leur inspirera jamais le désir de prétendre à une suprématie quelconque. Je ne redoute pas pour notre culture le « danger » juif ; j'ai une trop grande confiance en sa force et sa richesse. L'égalité des droits pour tous ne pourra qu'augmenter son influence sur les Juifs. Toutes les mesures restrictives, par contre, les rendent moins enclins à subir cette influence, les forçant à se créer eux-mêmes des foyers de vie sociale et gagnant certains représentants de leurs sphères intellectuelles aux tendances nationalistes.

Rien ne saurait affaiblir davantage le poids de nos revendications que le refus d'accorder aux autres ce que nous réclamons pour nous-mêmes.

Quels que soient cependant les torts dont nous ayons à nous accuser à l'égard des Juifs, la campagne fomentée par les Juifs russes qui grossissent démesurément les moindres faits et se plaisent à répandre sur notre compte des racontars sensationnels, est également préjudiciable aux Juifs et aux Polonais et inspirée bien souvent par une animosité trop évidente.

L'immixtion dans cette affaire des libéraux et des progressistes russes ne serait admissible que s'ils n'avaient rien à se reprocher eux-mêmes. Mais les attaques dirigées contre nous lorsque les Juifs sont expulsés de leur pays, me paraissent franchement paradoxales et peuvent dissimuler dans bien des cas des visées impérialistes.

L'intervention russe ne peut, certes, contribuer à l'amélioration des rapports polono-juifs. Il ne faut pas oublier que l'antisémitisme est un phénomène social complexe qui se manifeste dans tous les pays. Mais les méthodes mises en œuvre pour le combattre doivent être toujours dictées par les conditions locales, si l'on tient à réaliser des résultats féconds.

### **M. W. Makowski.**

Si la question juive a pu s'envenimer chez nous à un degré exceptionnel, la faute en incombe aux conditions anormales de notre vie dues à l'action de causes extérieures. Elles ont eu pour effet cette énorme accumulation de Juifs sur le territoire polonais qui a conduit à un encombrement de notre commerce et de notre industrie, très pénible dans ses conséquences, parce que créant la concurrence entre Juifs et Polonais dans l'étroit domaine économique — le seul qui soit accessible aux premiers. Et il ne faut pas méconnaître non plus l'importance des facteurs politiques qui tendent à transformer les Juifs en un élément de désagrégation de l'organisme national polonais.

Il est tout autant de l'intérêt de la nation polonaise d'écarter ces facteurs extérieurs que de réagir avec toute l'énergie nécessaire contre l'élevage artificiel du produit appelé « l'indigène étranger ». Tous les habitants de la Pologne devraient être en même temps citoyens polonais attachés à leur patrie, soucieux de son bonheur et conscients de leurs devoirs communs. Mais il est évident qu'on ne peut éveiller ces sentiments chez des hommes qui les ignorent encore qu'en leur accordant la plénitude des droits civiques.

Donc, en mettant même de côté le principe de justice, dont la violation entraîne toujours des conséquences funestes, et ne considérant les choses qu'au point de vue des intérêts polonais,

je vois dans l'octroi aux Juifs de tous les droits civiques une nécessité absolue.

Libérée de toutes les influences dépravantes et de toute pression étrangère, la pensée nationale polonaise trouvera facilement dans cette voie la solution de la question juive et saura établir les conditions d'une coexistence fondée sur l'égalité des droits et des devoirs et sur une sincère collaboration, n'ayant d'autre but que le bien du pays.

### **M. Bohdan Straszewicz.**

La question juive est trop complexe et présente des aspects trop multiples pour qu'on puisse songer à la résoudre promptement et d'une manière décisive. Elle est du nombre des problèmes qui certainement pèseront longtemps encore sur l'humanité entière et sur la nation polonaise.

Devant l'impossibilité d'apporter à cette question une solution rapide, je crois qu'il serait urgent et même indispensable d'entreprendre une vaste action pacificatrice. Le conflit actuel cause tout autant de torts aux Juifs qu'aux Polonais. Occasionnant aux uns et aux autres des dommages matériels, il a eu en plus des conséquences morales tout à fait désastreuses.

Je place toutes les manifestations de l'antisémitisme polonais au même rang que l'action des journaux juifs publiés en jargon. Dès que la paix sera rétablie, dès que nos espérances et nos aspirations auront reçu au moins un commencement de réalisation, la lutte avec ces deux sources de haine et d'ignorance s'imposera à tous les éléments libéraux comme l'une des premières tâches à remplir.

La question polonaise, le problème de la reconstitution de notre patrie, nous fait aujourd'hui rejeter à l'arrière-plan toutes les autres préoccupations. C'est le but unique vers lequel doivent converger tous nos efforts. Mais je comprends fort bien qu'au moment où nous nous attendons à une modification radicale des conditions d'existence de notre pays, les Juifs qui l'habitent avec nous soient en droit de nous interroger sur le sort qui leur sera réservé à l'heure de la réalisation de nos vœux. Il est du devoir de la Pologne indépendantiste, démocratique et humanitaire de répondre à leur question.

Il est de son devoir de répondre que nous sommes tous partisans d'une égalité absolue des droits pour toute la population de ce pays. Mais elle ajoutera que, tout en condamnant toute politique de polonisation forcée, nous ne souscrivons jamais à la transformation de notre patrie en une Judéo-Pologne. Nous ne reconnaissons pas l'existence d'une nationalité juive et nous refusons de partager avec elle notre territoire.

Étant un partisan convaincu des bons rapports polono-juifs et de l'adoption d'un *modus vivendi* qui assurerait aux Juifs la libre jouissance de tous les droits, je pose pourtant la condition qu'ils ne cherchent pas, dans la lutte pour ces droits, d'appui au dehors. Tous les Polonais, sans exception, adopteront, dans les circonstances actuelles, la même attitude hostile à l'égard de l'intervention étrangère. L'action entamée contre la Pologne depuis le commencement de la guerre par des Juifs que je voudrais croire non-polonais, me révolte profondément. Je crains qu'elle ne compromette notre action conciliatrice et ne soit fatale aux bonnes relations entre Polonais et Juifs.

L'agitation juive a pour but de rendre plus difficile, sinon irréalisable, l'avènement, pour la Pologne, d'un meilleur avenir. C'est de la démence pure et simple, l'accroissement du domaine de nos droits ne pouvant que profiter directement aux Juifs.

Je crois, comme je viens de le dire, que les Juifs polonais sont restés étrangers à toutes les menées de leurs coreligionnaires. Mais, du moment qu'on travaille en leur nom contre notre pays, il me semble indispensable qu'ils fassent entendre leur protestation. Ils doivent le faire dans leur propre intérêt. Car quelle serait leur situation, si les faits venaient à démontrer que le sort de la Pologne n'a pu s'améliorer parce qu'elle possédait un grand nombre d'habitants sémites. Si cela se produisait, tout Polonais patriote ne pourrait que les prendre en haine et employer tous les moyens pour les écarter de son chemin, ne les considérant plus que comme un obstacle à la réalisation de ses vœux. Ce serait la lutte pour l'existence, une lutte justifiée.

Je redoute infiniment cette extrémité, ne voulant pas de

lutte sur la terre polonaise et désirant, au contraire, entraîner les Juifs dans la voie du travail commun pour le pays. Et c'est pourquoi je demande aux Juifs polonais, toutes les fois que j'ai à exprimer mon opinion en ces matières : « Ne permettez pas qu'on se serve de vous comme d'un argument contre la libération de la Pologne. Protestez contre les calomnies répandues en votre nom sur son compte ! »

### **M. W. Rzymowski.**

L'existence chez nous d'une question juive est l'œuvre des sphères conservatrices russes ; par contre, la responsabilité du fait qu'une fois née, elle s'envenime de plus en plus, incombe tout particulièrement aux progressistes russes. Il n'y avait pas de question juive dans la Pologne prussienne. Elle n'existait pas non plus en Galicie....

Seuls l'excitation malade du moment et l'amer découragement des Juifs devant les multiples manifestations de l'antisémitisme, peuvent expliquer chez eux ce besoin de demander aux représentants de la démocratie polonaise la confirmation de leurs sentiments d'amitié, de fraternité et de tolérance pour la population sémite du pays. Y avait-il vraiment quelqu'un pour douter que M. Krzywicki est un adversaire résolu de toutes les mesures qui pourraient limiter les droits des Juifs dans une Pologne autonome ? Ne savait-on pas que M. Zakrzewski réclame pour eux la plénitude de ces droits et que M. Wierzchlejski va jusqu'à accepter en principe la formation dans le Royaume d'un organisme national juif ?

Était-il nécessaire que moi-même, je vienne répéter une fois de plus, après l'avoir affirmé en tant de circonstances, que je me suis toujours posé sur le terrain de l'égalité des droits pour les Juifs. Y a-t-il un seul démocrate polonais qui demanderait des lois d'exception pour qui que ce fût ?

Tout cela n'est donc que trop connu de ceux qui s'occupent de ces questions. Ce qui l'est moins, sinon pas du tout, c'est que même le parti national-démocrate qui incarne aujourd'hui l'antisémitisme le plus violent changerait certainement d'attitude à l'égard des Juifs — et serait contraint de le faire —

dans une Pologne libre ou au moins autonome. Dans cet organisme national il n'y aurait pas de place pour l'antisémitisme. Aussi, en admettant même que les démocrates-nationaux détiennent le pouvoir dans la Pologne future, ils seraient forcés de conférer aux Juifs la plénitude des droits civiques, au nom des nécessités politiques et de l'intérêt de l'État. En leur imposant les mêmes charges qu'à toute la population du pays, ils seraient, en effet, obligés de leur reconnaître également les mêmes droits.

L'antisémitisme actuel des démocrates-nationaux n'est pas une affirmation de notre politique, ni l'un des aspects de notre caractère national. Il n'y faut voir que l'expression du désir de ce parti de s'adapter aux tendances des sphères gouvernementales russes. Rien ne saurait, par conséquent, être plus néfaste aux Juifs qu'une politique qui rechercherait l'intervention étrangère. La Russie ne tolère le Juif que comme un instrument de russification ou comme le produit de cette même russification. Dans l'un et l'autre cas, elle lui assigne un rôle peu glorieux. Si les habitants juifs de la Pologne tiennent à vivre en paix avec la population du pays, ils ne doivent pas se borner à réclamer l'égalité des droits. Car à quoi sert l'égalité dans la dépendance? Il est dans l'intérêt des Juifs de travailler à l'élargissement du domaine des libertés polonaises. Un Polonais enchaîné traînera toujours après lui un Juif éploré!... Un Polonais libre tendra la main au Juif comme à un frère. L'établissement d'une curie juive qui enferme la population sémite dans des tenailles et rogne sa représentation dans les institutions autonomes, est pour lui servir d'avertissement. C'est une démonstration éloquente de ce que peut réserver à autrui le centralisme russe.

### **M. Stanislas Pyrowicz.**

La législation de l'ancienne République de Pologne était empreinte, par rapport aux Juifs, d'un esprit de tolérance et de sollicitude. Les *Volumina Legum* renferment des centaines de privilèges, de dotations et de décrets relatifs aux Juifs. Nulle trace de tendances vexatoires dans ces actes émanant

des pouvoirs et constituant en même temps l'expression de la volonté de la représentation nationale; nulle trace de ces mesures restrictives qui caractérisaient à un haut degré les autres législations de l'époque. Les Juifs avaient accès aux charges publiques à titre de « serviteurs du Trésor royal ». En administrant des institutions de crédit, ils rendaient à la Pologne des services précieux qui leur valurent de larges libertés accordées par la loi et la coutume. Ces faits sont confirmés par l'œuvre bien connue du pr. Sombart qu'on ne peut pourtant soupçonner de sympathie particulière pour les Polonais. On sait que la noblesse seule jouissait en Pologne des droits politiques. Or, les Juifs convertis au christianisme, se voyaient conférer facilement l'indigénat qui leur donnait la plénitude des droits civiques. C'était là, toutefois, un moyen exceptionnel d'obtenir la qualité de citoyen polonais. Néanmoins, un grand nombre de familles juives y eurent recours au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce fut seulement la Diète de quatre ans qui appela à la participation à la vie publique des sphères sociales plus étendues. Elle fonda, entre autres, une Commission spéciale qui élaborait un projet digne de retenir l'attention sur l'octroi progressif aux Juifs du droit de cité. Pour tout ce qui concernait, d'autre part, l'organisation intérieure de la communauté juive, la commission laissa à celle-ci une très grande, une trop grande indépendance. La guerre qui éclata en 1792, empêcha la réalisation de ses projets. Depuis les partages, l'organisation politique du pays cessa d'appartenir à la nation; elle lui était imposée par ses dominateurs. La législation, en dehors du Code civil du Duché de Varsovie et du Royaume du Congrès, n'exprimait pas l'opinion du peuple polonais et allait souvent à l'encontre de ses besoins les plus impérieux. Le Code civil du Royaume (de 1828) qui n'était qu'une adaptation remaniée du premier Livre du Code Napoléon et qui apporte la preuve évidente des influences cléricales, mentionne seulement la limitation des droits civiques des Juifs ou plutôt leur suspension, en vertu d'un décret du pouvoir suprême.

Dans l'atmosphère des années 1861 et 1862, animée de tant d'espérances, l'opinion publique polonaise se prononça fran-

chement, par rapport aux Juifs, dans le sens d'un rapprochement fraternel et de l'union morale. Les Juifs répondirent à cet appel à la solidarité en s'enrôlant en nombre dans les rangs des adeptes de l'assimilation. La question juive semblait épuisée.

Mais les tendances et les courants favorables à une entente définitive ne résistèrent pas au déchaînement des tempêtes et aux changements survenus dans tous les domaines. Néanmoins, ce moment historique nous a conservé un document de l'initiative législative polonaise, fruit de la pensée nationale consciente, et notamment le décret du 5 juin 1862, promulgué sur les instances du marquis Alexandre Wielopolski et qui n'a pas été aboli jusqu'à ce jour dans la voie législative. Il supprimait tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à l'octroi aux Juifs des droits égaux à ceux de tous les citoyens du pays.

Je ne veux pas m'arrêter ici sur les événements qui troublèrent dans un passé récent les rapports polono-juifs. L'assimilation n'avait pas rallié à son programme toute la population juive; une partie de celle-ci se laissa gagner par des aspirations nées du sionisme et du nationalisme.

Je tiens à remarquer que ce dernier terme appliqué aux Juifs doit être pris dans un sens différent de la signification qu'on lui donne généralement. Le nationalisme a, en effet, pour base la nationalité dont les deux attributs les plus caractéristiques — la terre et la langue — manquent précisément aux Juifs. L'unité de la race juive, mise d'ailleurs en doute par l'anthropologie, découle, en réalité, de son unité religieuse, de cette foi commune conservée depuis des milliers d'années, grâce à une théocratie puissante et aussi aux persécutions dont la religion de Moïse avait été l'objet au cours de nombreux siècles.

La manière d'envisager la question juive dans le camp polonais a changé aujourd'hui en ceci, qu'on y est forcé de traiter les exigences et les récriminations formulées au nom des particularités raciales ou nationales juives du point de vue des intérêts polonais et de la politique nationale polonaise.

Je crois que l'antisémitisme n'a pas gagné de partisans dans

les milieux polonais progressistes et modérés; il ne réussira pas à rompre le fil des traditions humanitaires que nous a léguées notre histoire. Il en sera de même du boycottage du petit commerce qui n'était qu'une réaction des naissantes énergies commerciales du peuple polonais. On peut espérer que les conditions de la coexistence seront uniquement déterminées, à l'avenir, par l'accomplissement, d'un côté comme de l'autre, des devoirs imposés à tous les citoyens par la loi ainsi que par le développement de l'instruction et les progrès de la culture morale.

Je considère que la Pologne autonome ne peut, en aucun cas, accepter de résoudre la question juive, intégralement ou dans ses problèmes les plus essentiels, dans la voie de l'établissement d'une Judéo-Pologne ou de l'octroi d'une autonomie qui serait un fait sans précédent dans l'histoire du monde.

### **M. Joseph Flach.**

Par quelque côté que j'aborde la question juive, j'arrive toujours à la même conclusion, et cela sans qu'il y ait chez moi compromis intérieur et sans que j'aie à imposer violence à mes sentiments ou à mon raisonnement. Cette conclusion consiste dans la revendication pour les Juifs de l'égalité absolue des droits civiques et humains.

*Homo, Polonus et christianus sum*, telle est la synthèse de mes principes directeurs.

Je suis homme — et je crois par conséquent à l'égalité des hommes, des nations, des races; je crois dans les droits de l'homme et des collectivités sociales unies par la communauté d'origine ou de confession, et je n'admettrai jamais qu'un être humain quelconque ait moins de droit que moi à jouir des bienfaits de la nature ou de ce qui a été accompli par ses pareils, sous le prétexte qu'il diffère d'eux par la forme de son nez ou même par sa religion.

Je suis Polonais et je le proclame avec fierté. Mais je sais en même temps que j'appartiens à une nation non seulement dépouillée de tous ses droits, mais encore rabaissée par les théories de certains politiciens, et même de savants,

au niveau des peuples inférieurs. Comment saurais-je, dès lors, moi qui revendique des droits pour ma patrie, les disputer à quelqu'un parce qu'il est d'une religion différente de la mienne. Je suis le témoin des coups portés à ma nation par les Allemands et je sais que mes ennemis les plus acharnés étalent un antisémitisme des plus véhéments. Ils sont conséquents dans leur conduite : ayant créé la théorie de l'inégalité des races, ils l'appliquent par rapport aux Polonais et aux Juifs. Mais, agirai-je, moi, en accord avec mes principes en combattant cette théorie lorsqu'elle vise les Polonais et en adoptant les conclusions lorsqu'elles frappent les Juifs ? Est-ce que n'importe quel hakatiste, tant soit peu intelligent, ne serait pas en droit de me répondre : « Avant de nous réclamer l'égalité pour vous, tâchez d'abord de la pratiquer à l'égard d'autrui dans votre propre pays. » Les représentants les plus autorisés du pangermanisme sont en même temps violemment antisémites. Qui a posé les bases scientifiques de la théorie de l'inégalité des races et de la supériorité de la race germanique ? L'antisémite H. S. Chamberlain. Qui déverse sa fureur antislave et antipolonaise en termes les plus grossiers ? L'antisémite Heinrich Treitschke. Qui a cherché à empoisonner de venin hakatiste l'esthétique littéraire elle-même ? L'antisémite Bartels. Le seul Allemand qu'un Slave et un Polonais puisse lire aujourd'hui sans révolte intérieure, est ce Herder qui, quoique patriote allemand, était ami des Slaves et, quoique prêtre chrétien, se montrait bienveillant pour les Juifs.

Je suis chrétien. Je sais que l'antisémitisme va souvent de pair avec la proclamation d'un idéal chrétien, mais je sais également combien cette combinaison est artificielle. Car ceux-là mêmes qui veulent tirer des livres talmudiques et de la haine du chrétien qui s'y révèle des arguments en faveur de leur antisémitisme, ne peuvent invoquer aucun texte chrétien qui prêche la haine du Juif. Et comment pourrait-il en être autrement ! Comment cette foi chrétienne, qui a brisé les chaînes de l'esclavage de la race noire, pourrait-elle nous encourager à l'extermination d'une autre race ! L'éthique chrétienne a été le plus beau triomphe du Christianisme :

elle s'est imposée même au monde non-chrétien. Mais il nous est interdit de l'adopter en partie seulement en rejetant tout ce qui est susceptible de nous gêner. On est chrétien intégralement ou on ne l'est pas du tout. C'est pourquoi aucune profession de foi antisémite ne porte la signature d'un représentant autorisé de l'Église, bien qu'il y ait des encycliques antiprotestantes. La haine dont les antisémites poursuivent les néophytes accueillis avec tant de joie par l'Église, prouve, d'ailleurs, éloquemment à quel point l'antisémitisme est toujours en contradiction avec le christianisme authentique.

Ma qualité de chrétien et de Polonais, tout autant que mes sentiments humanitaires, font donc de moi un adversaire résolu de l'antisémitisme et un partisan de l'égalité des droits pour les Juifs. En quittant ce domaine abstrait pour le terrain d'une politique pratique, je ne puis encore exprimer d'autre opinion. Les Juifs habitent notre pays depuis des siècles et ils y sont nombreux. J'aurais mieux aimé, je l'avoue franchement, qu'ils ne s'y fussent pas installés, au moins en aussi grand nombre et qu'ils eussent, quelque part à travers le monde, un pays à eux. C'eût été préférable pour eux et pour nous : le mélange des races peut être salubre, à condition toutefois qu'il y ait mélange et non opposition. Mais nul ne peut rien contre le fait accompli et une politique réaliste ne doit se poser que sur le terrain des faits. Donc, de gré ou de force, la population juive de notre pays ne le quittera certes jamais jusqu'au dernier homme. En effet, en mettant même de côté les droits que créent aux Juifs plusieurs siècles de coexistence avec nous et les nombreux témoignages historiques de leurs fidèles services à la patrie, où voudrait-on qu'ils aillent s'établir aujourd'hui? Évidemment dans un pays à eux, car on ne saurait prendre sérieusement en considération les arguments mis en avant par ceux qui proposent de gratifier de notre population juive la Suède, l'Espagne ou toute autre contrée. Et où y a-t-il un État juif? Peut-être en fondera-t-on un quelque part, comme le rêvent les sionistes? Notre époque qui admet bien la restitution des droits historiques, s'oppose à la création d'organismes artificiels. Ainsi, la seule solution qui

s'offrirait ici serait la transplantation de tous les Juifs — polonais ou autres — en Palestine. Mais que diraient à cela les antisémites? Toléreraient-ils les Juifs auprès du Saint-Sépulcre et installés là en maîtres? Ces rêves sionistes sont irréalisables. Les Juifs sont chez nous et ils y resteront, ce qui nous met en présence du problème suivant : la Pologne possède sur son sol une population nettement distincte de la population indigène et formant une masse compacte. Quelle attitude doit-elle adopter à son égard? Examinons d'abord la théorie antisémite qui nie l'existence d'un lien quelconque entre les Juifs et les Polonais chrétiens. Il y a là une analogie avec ce qui se présente en Posnanie. Comment les Allemands s'y sont-ils comportés par rapport aux Polonais? Après avoir lancé, par la voix puissante de Bismarck, la fameuse devise : *Ausrotten!* ils cherchèrent à les expulser de leur territoire. Y ont-ils réussi? Il me semble que non. Et s'ils n'ont pas pu mener à bonne fin une pareille entreprise, eux qui détiennent en Posnanie tous les pouvoirs et qui ont à leur service tous les moyens de la force et de la violence, comment pourrions-nous la tenter, nous qui n'avons pas la force de l'Allemagne et qui risquerions peut-être, en voulant user de contrainte, d'en être empêchés par un tiers? On m'objectera — et avec raison — qu'on ne saurait établir aucun parallèle entre les droits des Polonais à la Posnanie et ceux des Juifs à la Pologne. Mais le gouvernement prussien offrait au moins aux Polonais une chance de salut dont ils refusaient heureusement de profiter : il promettait à ceux qui consentiraient à se germaniser de les laisser en paix et même de les combler de toute sorte de bienfaits. Nos antisémites ne proposent pas aux Juifs de solution de ce genre, que beaucoup d'entre eux accepteraient pourtant volontiers. Ils mettent peut-être plus d'acharnement encore à combattre les Juifs assimilés que les nationalistes sémites. Le hakatisme aurait montré certainement en des circonstances analogues plus de bon sens : il aurait appliqué le principe *divide et impera*, presque toujours efficace en politique. En accordant son appui aux assimilateurs, il enfoncerait un tenon dans la masse ennemie. Et il saurait faire

preuve de bon sens, encore que se basant sur l'abus et la violence, parce qu'il s'est assigné un but concret qui manque aux antisémites. Car, dans leur camp, c'est la lutte pour la lutte, et rien de plus.

Quelles ont été, en effet, jusqu'à présent les conséquences directes de la campagne antisémite et quelles pourront-elles être dans l'avenir? En ne faisant pas de distinction entre les Juifs assimilés et les nationalistes, en cherchant à convaincre la société polonaise qu'elle a devant elle deux ennemis, les antisémites affaiblissent ses facultés combattives qui devraient être dirigées toutes contre son seul adversaire, le nationalisme juif. La lutte avec celui-ci est une nécessité qui s'impose d'une manière absolue puisque, par ses tendances, il représente bien moins un mouvement national juif que la haine de tout ce qui est polonais et même, en général, de toute la culture chrétienne. Si donc nos antisémites n'en voulaient qu'au nationalisme juif, ils soutiendraient ceux d'entre les Juifs qui le condamnent, sinon par un sentiment de sympathie, du moins en vertu du principe que les ennemis de nos ennemis sont nos alliés (comme dans la guerre actuelle).

En combattant les Juifs polonisés, les antisémites facilitent leur tâche aux nationalistes : ils donnent plus de poids à leurs arguments et font grossir leurs rangs. Il faut, certes, que les Juifs attachés au polonisme aient l'âme d'une bonne trempe pour rester fidèles à leurs convictions dans les conditions créées par l'antisémitisme. Mais ses méfaits ne s'arrêtent pas là. Il démoralise les deux adversaires et conduit à l'adoption de cette maxime funeste qui veut que le but justifie les moyens.

L'impartialité qui m'a guidé dans toutes les considérations exposées ici, me commande de reconnaître que, pour le moment au moins, ces effets de la lutte se manifestent avec plus d'évidence dans le camp juif. Mais on peut m'objecter que les Juifs sont plus excusables étant le côté attaqué et qu'il n'est pas certain que l'état actuel des choses ne viendrait pas à se modifier si les progrès de l'antisémitisme s'accroissaient encore.

Les antisémites oublient, d'autre part, que c'est à eux que nous devons l'éclosion dans les milieux polonais du philo-sémitisme. Or, il y a là, à mes yeux, excès de zèle, un Polonais juif ne représentant rien de plus que tout autre Polonais et un Juif rien de plus que tout autre homme. Je ne vois pas de raison pour qu'il ait — parce que Juif — plus de droit à ma sympathie théorique ou pratique. Qui a cependant provoqué ce mouvement dont les manifestations sont encore, au reste, bien rares, mais qui a toutes les chances de se propager pour peu que l'antisémitisme réalise de nouvelles conquêtes ? Les Juifs doivent à celui-ci, d'ailleurs, à bien des égards, une situation en quelque sorte privilégiée. Par rapport à l'étranger d'abord qui les croit plus lésés encore dans leurs droits qu'ils ne le sont en réalité. Les antisémites ne veulent pas tenir compte du fait que le manque de droits conduit toujours au privilège, et cela non seulement dans le sens éthico-psychologique, mais encore au point de vue objectif et matériel. L'homme privé de droits se reconnaît d'un côté subjectivement celui de tirer le plus grand profit de tous les moyens d'action qui lui ont été laissés ou qu'il a su conquérir ; d'autre part, les énergies de l'individu ou de la collectivité dépourvue de la possibilité de s'étendre et de se dépenser dans toutes les directions, concentrent leurs efforts sur plusieurs points et y arrivent nécessairement à une supériorité indiscutable. Ceci explique dans une grande mesure cette suprématie des Juifs dans le domaine des transactions commerciales et financières qui a souvent eu pour les chrétiens des effets pénibles. C'est de là aussi que découle en partie le fait infiniment regrettable que — n'étant admis aux fonctions publiques que dans des limites très restreintes — le Juif électeur donne sa voix exclusivement à ses coreligionnaires et, comme élu, défend surtout, et parfois uniquement, leurs intérêts.

Si les Juifs bénéficiaient de l'égalité des droits, les élections elles-mêmes, autant que l'activité ultérieure des élus, n'auraient, comme chez les chrétiens, d'autre but que le bien commun. Les défenseurs du *ghetto* disparaîtraient lorsque le *ghetto* aura cessé d'exister, ce qui ne pourra se produire qu'avec

l'octroi aux Juifs — théoriquement et pratiquement — des droits égaux à ceux de toute la population du pays.

Tout ce qui a été exposé ici n'était que théorie. La vie pratique se charge souvent d'opposer un démenti à toutes les théories. Il n'en est pas ainsi dans le cas présent et la preuve en est fournie par les rapports polono-juifs en Galicie. Je ne prétends pas qu'ils soient parfaits, si pourtant bien des choses y laissent encore à désirer, il y a à cela trois causes principales: 1° L'égalité des Juifs existe en Galicie en théorie, mais pas encore en fait, ce qui entraîne les mêmes conséquences que celles dont il a été parlé plus haut, mais à un moindre degré, la violation des droits des Juifs s'y produisant sur une moins vaste échelle.

2° Les rapports polono-juifs en Galicie se sont quelque peu gâtés depuis un certain temps justement à la suite de l'attitude agressive de l'antisémitisme qui, à ses débuts, n'allait pas au delà d'un éloignement inoffensif dans ses manifestations.

3° Certains aspects de la question juive en Galicie sont enfin dus à l'indifférence dont beaucoup de Juifs des plus éminents ont, jusqu'à présent, fait preuve à l'égard de la masse de leurs coreligionnaires. En dehors du groupe « indépendant » qui a à sa tête le D<sup>r</sup> Gross, l'on se désintéressait dans ce milieu du sort de cette masse.

Néanmoins, et malgré tout, les rapports polono-juifs étaient supportables. Si on y observait des frottements, inévitables partout où entrent en contact des éléments qui ne sont pas entièrement identiques — il n'y avait pas de haine d'un côté ni de l'autre. Les assimilateurs tenaient dans les rangs juifs la première place; les nationalistes se cachaient dans les réduits obscurs de la presse youddiste, très peu répandue encore. L'histoire de l'autonomie municipale en Galicie, de même que celle de la Diète, ne présentent pas un seul exemple d'activité juive nettement anti-polonaise. La querelle polono-ruthène a provoqué, à maintes reprises, l'intervention du gouvernement de Vienne; on a vu s'en mêler également les hakatistes allemands ainsi que l'étranger. Les conflits polono-

juifs étaient toujours réglés par les deux partis intéressés eux-mêmes, sans qu'aucun d'eux songeât à solliciter ou à accepter un appui étranger.

Je terminerai ces considérations par un appel fait au nom de ce qui m'est plus cher que toutes mes opinions personnelles, erronées peut-être. Je demanderai aux Polonais-juifs de donner, comme avant, leurs meilleures pensées et tout leur effort, sans se laisser rebuter par quoi que ce soit, à celle qui est au-dessus de l'antisémitisme et de toutes les opinions individuelles et collectives, à cette Pologne qui depuis les jours de Casimir le Grand a été leur Patrie.

### **M. A. Wierzchlejski.**

Les peuples qui ne produisent rien doivent périr, dit l'aphorisme bien connu. Mais tout travail n'est pas fécond. L'avenir appartient aux peuples dont l'effort est utile à l'humanité, aux peuples qui créent la civilisation. Les petites nations ne doivent chercher de succès que dans cette voie. Du point de vue de l'existence nationale, le bien-être et la force matérielle ne sauraient être traités que comme des moyens; ils ne peuvent jamais servir de but. C'est le perfectionnement de notre caractère national qui devrait passer au premier plan de nos préoccupations. Dans le monde de la violence nous aurions beaucoup de rivaux trop puissants. C'est pourquoi tout ce qui abaisse la culture de l'esprit nous est nuisible, tout ce qui l'élève tourne à notre profit.

L'esclavage a tué en nous bien des qualités; gardons-nous de l'oublier. Nous en sortons diminués, sinon plus encore. La société polonaise aura à fournir aujourd'hui un effort intense: tout en cherchant à résoudre les différentes questions formelles de l'existence, elle s'appliquera aussi à approfondir les problèmes intérieurs de la vie nationale. Il nous reste beaucoup à conquérir en réalisant toujours de nouveaux progrès — et pourtant combien de fois n'avons-nous pas abandonné des postes déjà conquis.

Les Juifs sont dans une situation plus mauvaise encore que nous. On les a abreuvés d'humiliations depuis bien plus

longtemps. Il faut s'étonner qu'ils n'aient pas perdu dans ces conditions toute dignité humaine. Encore qu'explicable puisque résultant des conditions historiques de leur existence, l'égoïsme de race des masses sémites est, certes, une chose terrible. Mais ce qui me paraît plus terrible encore, c'est la flatterie pratiquée à l'égard du fort et la haine du faible — traits caractéristiques de l'esclavage.

*Tout ce qui contribue à régénérer les Juifs est dans notre intérêt, tout ce qui les lèse moralement nous est préjudiciable.*

Tel est mon point de départ dans la question juive,

En prenant les choses d'une manière concrète, je voudrais que tout homme qui pénètre sur le sol polonais fût un homme libre. Cette liberté ne devrait avoir d'autres limitations que celles qui nous sont imposées par des considérations d'ordre général, par l'intérêt de l'humanité. Une nation consciente de sa valeur ne peut imposer sa culture ni sa langue à ceux qui refusent de les adopter. Une langue imposée devient odieuse. Y a-t-il quelque chose de plus honteux que la contrainte? Laissons-la aux parvenus de la civilisation. Est-ce que nous voudrions employer l'impôt prélevé sur une population non polonaise à fonder des institutions qui seraient considérées par cette population comme autant de moyens d'oppression? On a usé de ce système envers nous; ne cherchons pas à renouveler les exploits de ceux qui l'ont expérimenté sur notre organisme.

Aussi, ne me bornant pas à demander pour les Juifs l'égalité des droits, je suis même d'avis que nous pourrions leur accorder, dans certains domaines de leur vie, une sorte d'autonomie intellectuelle. Évidemment, à ces Juifs seulement qui se déclareront comme un groupe national distinct. La pédagogie commande, d'ailleurs, de donner aux enfants l'enseignement dans une langue qui leur est compréhensible et nous avons souvent invoqué ce principe dans la lutte pour la défense de nos droits naturels. Si nous admettions qu'il est conforme à l'idéal démocratique de réunir tous les enfants dans les mêmes écoles, nous serions forcés de souscrire au système prussien en Posnanie, et pourtant on ne sait que trop que les écoles allemandes ne contribuent en rien à établir

des liens de sympathie entre deux éléments entièrement étrangers l'un à l'autre. Nous obtiendrions les mêmes résultats avec les Juifs qui réclament pour l'enseignement scolaire leur propre langue. Par contre, ceux d'entre les parents juifs qui enverront volontairement leurs enfants à l'école polonaise, ne se sentiront plus humiliés ni lésés dans leurs droits; quant aux enfants eux-mêmes, ils adopteront indiscutablement la culture polonaise. *Et ils seront la grande majorité, le fait est indéniable.*

En ce qui concerne les autres domaines de la vie publique, la minorité juive ne saurait exiger que le reste de la population apprenne sa langue, tant que celle-ci ne sera devenue l'organe d'une riche littérature scientifique qui pourra engager à l'étudier. Mais le jargon ne deviendra jamais cette langue-là, — il est trop rapproché de l'allemand.

Notre attitude par rapport aux préjugés de la religion juidaïque sera bien plus difficile à fixer. Sans doute, nous garantissons aux Juifs toutes les libertés confessionnelles, mais ces garanties ne peuvent pas aller jusqu'à la négation des postulats de l'humanité ou tout simplement de l'hygiène. Il ne sera pas aisé de s'entendre avec les Juifs sur ce point. Par contre, la question des écoles et des institutions destinées à propager la culture, me paraît facile à résoudre, pour peu que les Polonais reviennent à leurs meilleures traditions du passé et s'efforcent de s'affranchir des influences étrangères.

Il me reste à envisager le problème de l'intervention étrangère. Si les Juifs croient faire partie de la population autochtone du pays, il est de leur devoir d'affirmer leur attachement à ce pays en mettant ses intérêts au dessus de toutes les autres considérations. Et s'ils partent de ce principe, ils peuvent lutter pour leurs droits, à condition qu'ils le fassent dans le pays même qui est notre territoire commun. Mais si le sort de la Pologne leur est au contraire indifférent et s'ils s'y considèrent comme des étrangers, il leur est interdit de revendiquer des droits qui n'appartiennent qu'aux citoyens polonais.

Ils proclament toutefois avec insistance qu'ils sont nos concitoyens. Quelle attitude cependant peut-on prendre à

l'égard des citoyens d'un pays qui demandent l'appui de la force étrangère? Si la masse juive se mettait du côté des agitateurs litvaques et si les menées de leurs politiciens devaient nous causer le moindre préjudice dans la lutte pour nos libertés, si les Juifs venaient à conquérir pour eux des droits justes, en principe, mais au prix de ces libertés, la société polonaise ne pourrait les traiter qu'en ennemis et se verrait obligée d'employer tous ses efforts pour les rendre inoffensifs à l'avenir.

### **M. Jean Strozecki.**

*Is fecit cui prodest.*

Déjà anormales en temps ordinaire, les relations polono-juives sont arrivées, quelques années avant la guerre, à un état de tension aiguë par suite de l'agitation du parti polonais à la fois « gouvernant » et « gouvernemental » et, notamment, de la Démocratie nationale. Ce parti qui est la négation idéale du principe national et de l'idée démocratique, a lancé aux masses dépourvues d'esprit critique l'appel démagogique: « Sus aux Juifs! » pour faire une diversion politique et masquer la défaite qu'il venait d'essuyer aux bords de la Néva.

« Socialisme d'imbéciles », ainsi que l'a défini un jour W. Liebknecht (le père), l'antisémitisme est devenu en Pologne la « politique des imbéciles » puisque, loin de chercher à résoudre d'une manière quelconque la question juive, il s'est borné à entretenir chez le peuple les instincts les plus bas. En ameutant les Polonais contre les Juifs, il creusait un abîme entre ces deux éléments de la population du pays. Quelles considérations le guidaient cependant? Le plus grand intérêt du parti de M. Dmowski, dont l'activité, au reste, remplissait de joie le gouvernement.

Rien de ce que celui-ci eût pu imaginer n'aurait, en effet, mieux servi sa cause que le programme antisémite. Dans ces conditions, l'antisémitisme qui, pour bien longtemps, rendait impossible toute entente loyale entre Polonais et Juifs et noyait l'avenir du pays dans une lutte fratricide, devenait

un attentat contre la nation polonaise et un crime au point de vue humanitaire.

Chose curieuse d'autre part : le conflit polono-juif faisait le jeu des nationalistes juifs en créant la solidarité de l'élément sémite. Il cimentait l'union de tous les Juifs — russes ou polonais — et leur fournissait les meilleurs arguments pour leur agitation politique. Au mot d'ordre : « Tout Juif est un ennemi », le nationalisme juif en opposa tout naturellement un autre : « Tout Polonais est un ennemi », s'empresant de chercher contre cet ennemi des alliés aussi bien en Orient qu'en Occident.

« Qui sème le vent récolte la tempête ». Après avoir travaillé de son mieux à nous rendre odieux à toute l'Europe démocratique, la démocratie nationale recule aujourd'hui devant les résultats obtenus et s'efforce de prouver, à l'aide de brochures jésuitiques et par l'organe de ses émissaires, que la propagande antisémite ne visait, en réalité, que l'immigration russo-juive représentée par les fameux « litvaques ». Pourtant le boycottage n'était pas dirigé contre les litvaques seuls ; il s'étendait à tous les Juifs sans exception. Même dans les écoles polonaises où s'intruisaient les enfants des Juifs assimilés et acquis à la culture polonaise, la querelle polono-juive a fourni plus d'une fois le prétexte d'incidents extrêmement regrettables.

Celui dont les rapports avec les Juifs sont basés sur la haine et le mépris, saura toujours invoquer des arguments propres à justifier sa conduite. Ils varient suivant l'auditoire. Tout le monde ne se laissant pas convaincre par l'argument religieux, il fallut produire des accusations empruntées à l'actualité. Les dernières élections à la Douma fournirent aux démocrates-nationaux les armes toujours faciles à trouver lorsqu'on a la ferme intention de frapper. Varsovie ne voulant plus approuver la politique de M. Dmowski, le leader de la soi-disant « Démocratie nationale » qui s'était de plus aliéné tout le monde, n'avait aucune chance de faire aboutir sa candidature. Seule son obstination aveugle jointe à une ambition démesurée, empêcha cet homme d'État « providentiel » de la retirer. Il y eut dispersion des voix polonaises ;

les Juifs formaient, d'autre part, la majorité des électeurs. Ils ne profitèrent pas néanmoins de cet avantage pour faire passer un candidat israélite. Mais ils votèrent pour un socialiste, l'ouvrier Jagiello, et c'est ce vote qui fut exploité contre eux (1).

L'élection de Jagiello contraria en effet vivement les démocrates-nationaux, qui s'étaient adjugé le droit exclusif de parler au nom du pays sur les bords de la Néva. Contre leur attestation: « C'est nous qui sommes la nation », pouvait désormais s'élever au Palais de Tauride une voix pour affirmer qu'en dehors de la Pologne des privilèges des classes possédantes, il en existait une autre, une Pologne démocratique, la Pologne de l'avenir. La démocratie nationale profita donc du prétexte que lui offrait l'élection du député ouvrier pour entamer une agitation antisémite.

Elle ne s'arrêta pas dans la lutte au choix des moyens. N'ayant à enregistrer aucune espèce de succès dans l'arène politique puisque, malgré tout leur servilisme et toute leur humilité, la Pologne voyait fondre sur elle des coups comme le détachement du gouvernement de Chelm, le rachat du chemin de fer Varsovie-Vienne, le renvoi de tous les employés de nationalité polonaise, les démocrates-nationaux cherchèrent à détourner l'attention de la société polonaise des problèmes politiques et de la lutte avec ses vrais ennemis pour la dresser contre la population juive du pays. En 1913, lorsqu'on célébrait dans toutes les Polognes le cinquantième anniversaire de l'insurrection nationale, le journal de M. Dmowski faisait l'aveu cynique: « Nous fêtons l'anniversaire de l'insurrection; nous avons déclaré la guerre aux Juifs. C'est le mot d'ordre de notre vie nationale ». Cruelle ironie du sort que cette profanation de la noble devise insurrectionnelle: « Pour notre liberté et pour la vôtre ».

Ceux qui ne connaissent pas les conditions de notre existence, pourront se demander pourquoi la propagande judophobe a réussi à étouffer toutes les autres dissonances de

---

(1) En restreignant le droit du vote de l'élément démocratique, le système électif russe donne la prépondérance à la réaction. Le règne de la démocratie nationale prendra fin avec l'établissement du suffrage universel.

notre vie publique, pourquoi même les milieux progressistes et intellectuels se soumirent en partie au commandement de la réaction? Pourquoi les partis socialistes n'avaient pas assez de forces pour combattre efficacement ceux qui avaient fomenté l'odieuse agitation? L'antisémitisme ne pouvait trouver de terrain propice à son développement que sous le règne de la réaction qui, après le mouvement de 1905-1906, s'était appesantie sur toute la vie publique polonaise. C'était l'époque de la contre-révolution, des cours martiales, des terribles répressions sanglantes. Les geôles et les casernes étaient encombrées, la potence ne chômait pas un instant, l'exode forcé vers la Sibérie avait recommencé avec une intensité renouvelée. Une fois de plus, la géniale allégorie de Rops : « L'ordre règne à Varsovie », redevenait d'une actualité saisissante.

En 1905, il n'y avait pas d'antisémitisme en Pologne, malgré tous les efforts du gouvernement pour y provoquer des pogromes. Les vagues des pogromes s'arrêtaient à notre frontière et ne la franchissaient point. L'ouvrier polonais y montait la garde de l'honneur national. Ce fut lui qui organisa dans tous les quartiers de la capitale une milice civique et qui veilla à la sécurité de ses concitoyens.

Affaiblie et décimée, la classe ouvrière ne put plus exercer son influence dans les années qui suivirent. Mais elle demeura fidèle à ses principes et sut résister à la contagion antisémite. C'est là un fait hautement consolant qui est la garantie de l'avenir.

L'atmosphère où étouffait jusqu'à présent la Pologne, crée nécessairement des déformations psychologiques, une psychologie de geôle. Il faut des conditions absolument exceptionnelles pour que la vie de deux prisonniers enfermés dans la même cellule ne se transforme pas en un enfer. L'exemple de la Galicie où tous les citoyens jouissent d'une liberté relative et de droits égaux et où il n'y a pas, de ce fait, de place pour l'antisémitisme, prouve suffisamment que les lamentables conditions de notre vie politique ont contribué pour beaucoup à envenimer dans le Royaume les relations polono-juives. Délivrée des liens de l'esclavage, la Pologne saura résoudre

la question juive dans un esprit d'équité et d'égalité en octroyant à la population israélite du pays la plénitude des droits civiques et politiques.

Confiants dans cet avenir, les éléments démocratiques polonais et juifs devraient collaborer activement, dès à présent, pour aplanir toutes les difficultés qui pourraient compromettre l'entente future et pour combattre de leur mieux *le nationalisme polonais comme le nationalisme juif*. Il reste encore beaucoup à faire à ce point de vue dans l'intérêt commun et pour l'avenir du pays.

### M. W. Dzwonkowski.

L'antisémitisme en Pologne tient à trois causes principales. La première d'entre elles, c'est la concurrence économique : lutte de classe et antagonisme de race. Les métiers à leur déclin luttent avec la grande industrie et le commerce de gros ; les petits boutiquiers et les intellectuels exerçant des professions libérales se dressent contre leurs compétiteurs juifs ; le paysan-propriétaire endetté est aux prises avec l'usurier, le marchand de blé ou le marchand de bestiaux. Si la petite bourgeoisie est si souvent hostile aux Juifs, c'est qu'elle voit en eux les détenteurs du capital et l'élément dominant dans le domaine des opérations de crédit. D'autre part, l'antisémitisme a trouvé dans notre pays un terrain favorable par suite des conditions anormales d'existence qui nous furent imposées du dehors. C'étaient avant tout : l'immense accumulation artificielle dans les provinces polonaises des Juifs expulsés de Russie ; l'interdiction aux Juifs polonais de tout accès dans le territoire de l'Empire ; l'élimination des Polonais de toutes les charges publiques, qui constituent en Galicie pour les sphères cultivées l'une de leurs principales sources de subsistance. Toutes les tentatives enfin d'organiser les forces sociales du pays par ses propres moyens pour faciliter son évolution économique et intellectuelle et créer à sa population de nouveaux gagne-pain, remédiant ainsi en partie aux défauts de l'état de choses existant — toutes ces tentatives, disons-nous, se sont toujours heurtées à l'opposition des pou-

voirs. L'antisémitisme polonais trouve de plus un aliment dans tout ce qui sépare la masse juive de la population autochtone : différence de langue, de mœurs et de coutumes, d'aspect extérieur, de tendances de l'esprit. C'est ce particularisme juif qui engendre l'antisémitisme chez l'ouvrier de l'industrie et l'ouvrier agricole, comme chez le prolétariat intellectuel, en un mot, dans des milieux dont les intérêts ne sont point lésés par la concurrence juive et qui devraient, au contraire, considérer l'action des Juifs sur la baisse de prix comme plutôt favorable pour eux. La paternité de la maxime : petits bénéfices compensés par le nombre des transactions, revient, en effet, aux Juifs.

Les premières des causes que nous venons d'énumérer, sont communes à l'antisémitisme de tous les pays de l'Europe occidentale et de l'Amérique et garderont chez nous sans doute encore longtemps leur force agissante. Pour civiliser en quelque sorte notre antisémitisme en le débarrassant de tout ce qui choque en lui par son caractère insolite les sphères éclairées de l'Occident, il faudrait supprimer ceux de ses facteurs déterminants qui n'existent nulle part ailleurs. Encore qu'indirectement, leur disparition contribuera dans une grande mesure à l'affaiblissement des mobiles initiaux de ce mouvement.

L'antisémitisme greffé sur tout ce qui particularise aujourd'hui les Juifs, ne sera combattu efficacement que par leur fusion avec la société polonaise. Aussi est-il de notre devoir d'encourager de toutes les manières l'assimilation. Elle ne saurait se produire subitement lorsque les particularités de la race sémitique qui l'éloignent de nous sont l'œuvre de milliers d'années. Les arguments de la persuasion sont impuissants à transformer les sentiments humains. La vie qui les crée, est seule capable aussi d'opérer de pareilles métamorphoses. Pour modifier les sentiments d'une race, il faut d'abord rénover sa vie. Et cette rénovation ne peut être réalisée que par *l'octroi aux Juifs de tous les droits civils* et par leur participation aux bienfaits de notre culture, soit par l'école polonaise. Ce n'est qu'ainsi qu'ils seront entraînés peu à peu dans la sphère de nos intérêts et de nos sentiments, de nos préoccupations, de

nos espoirs et de nos déceptions. Une psychologie et une vie politique communes ne pourront s'élaborer que dans ces conditions.

Avant d'aborder l'examen de la deuxième catégorie des causes qui provoquèrent chez nous l'écllosion de l'antisémitisme, il conviendrait de déterminer la nature du rôle économique de l'élément juif. Est-il en principe utile ou nuisible? Pour répondre à cette question, nous donnerons la parole au professeur Werner Sombart, dont la compétence en ces matières est universellement reconnue. On sait que lorsque le trafic océanique se fut substitué aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles au trafic méditerranéen, il s'en suivit un déplacement du centre de gravité des transactions commerciales. Représenté d'abord par les pays sud-occidentaux (Espagne, Portugal, Républiques de l'Italie du Nord), il remonta ensuite vers le Nord-Ouest. La découverte de la voie maritime qui établissait une communication avec l'Inde Orientale, de même que les changements politiques auxquels on attribuait la décadence subite de l'Espagne et la rapide élévation de la Hollande ainsi que la décroissance de certaines villes allemandes et italiennes, et l'importance conquisse en peu de temps par d'autres cités telles que Livourne, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Hambourg, Francfort-sur-le-Mein ne suffiraient pas, selon Sombart, à expliquer ce phénomène. Il arriva lui-même à la conviction que c'étaient les Juifs qui hâtaient le développement économique des pays où ils s'installaient et qui précipitaient la décadence de ceux qu'ils désertaient. L'Espagne et le Portugal périclitèrent après avoir expulsé de leur territoire 300.000 Juifs (1492-1497). Au xvi<sup>e</sup> siècle la déchéance de certaines villes allemandes et italiennes est également due à l'émigration juive. En même temps, d'autres cités qui accueillent dans leurs murs ces émigrés marquent une évolution rapide. L'essor du développement économique de la Hollande coïncide avec l'immigration juive dans ce pays. L'évolution économique de l'Angleterre se produit parallèlement à l'afflux des Juifs hispanoportugais. Ce furent les Juifs qui établirent le contact entre l'Amérique du Nord et celle du Sud en facilitant ainsi l'existence économique des colonies nord-américaines. C'est à eux

que nous devons le libre-échange, le système des traites et des actions, la création des bourses de valeurs. En conquérant à ces bourses une situation prépondérante, ils contribuèrent à l'internationalisation des opérations de crédit. Ce fut pour une grande partie l'argent juif qui appela à la vie les puissantes entreprises capitalistes du xvii<sup>e</sup> siècle. « Il est fort probable que l'expédition de Christophe Colomb n'aurait pas pu être tentée si les Juifs riches avaient quitté l'Espagne quelques dizaines d'années plus tôt; il en eût été sans doute de même pour les grandes Compagnies indiennes et les banques du xvii<sup>e</sup> siècle. » « Pour les peuples les plus éloignés les uns des autres, les Juifs sont devenus en quelque sorte les instruments de leurs rapports mutuels destinés à opérer leur union : ils sont les chaînons et les clous du grand édifice social où on les tient en maigre estime, mais dont le maintien serait impossible sans eux. » « Pas plus le capitalisme que la culture moderne ne pourraient exister sans la dispersion des Juifs dans les différents pays de l'hémisphère boréal ». (Sombart, *Les Juifs et la vie économique*, pp. 2, 4, 13-16, 168). Les plus éminents économistes allemands appuient les conclusions de Sombart en déclarant : « La collaboration des Juifs et des Allemands ne peut que faire accroître notre puissance ».

Le souci du développement économique de la Pologne étant l'un de nos devoirs les plus impérieux, et ce développement n'étant pas possible sans l'épanouissement du capitalisme, nous sommes forcés de reconnaître que les Juifs représentent pour notre pays un élément utile tant au point de vue industriel que commercial et que nous avons besoin de leur initiative hardie, de leurs facultés organisatrices, de leurs aptitudes commerciales. Mais il est certain, d'autre part, qu'ils sont trop nombreux chez nous. S'ils n'ont eu relativement que peu d'influence sur le développement économique de la Pologne historique, le fait s'explique justement peut-être par leur excessive accumulation sur notre territoire. Elle les a aidés à rester pendant si longtemps étrangers au milieu polonais et les a ancrés dans leur séparatisme. Elle est l'une des causes initiales des dangers qui en découlent

et que nous avons signalés. Et c'est pourquoi notre propre intérêt autant que celui des Juifs nous commande de chercher à abaisser dans notre pays leur proportion numérique. Nous pourrions obtenir ce résultat de deux manières : 1° En collaborant à une organisation méthodique de l'émigration juive vers l'Est et vers l'Ouest et en la protégeant ; 2° en réclantant avec énergie l'abolition de la zone de séjour.

Cette abolition sera nécessairement décrétée dans un avenir plus ou moins rapproché. La Russie se ressent tout autant du défaut de toute initiative dans le domaine industriel que du manque de commerçants et de techniciens. Les mesures restrictives qui frappent les Juifs, atteignent en même temps directement la productivité du pays. Le chef du parti national-libéral, Pierre Struve, reconnaît qu'en tant que pionniers et intermédiaires, les Juifs fournissent un élément très précieux de la future extension du trafic méditerranéen et du développement économique de la Russie (Struve : *Patriotica*, 84). Il est vrai que le *Nowyi Woschod* nous assure en même temps que la suppression de la zone d'habitation n'aura aucune influence sur la diminution du nombre des Juifs en Pologne. Qu'un tiers seulement de la population juive actuelle de notre pays le quitte cependant pour s'établir en Russie, et que la proportion de l'élément juif en Pologne descende à 8 o/o, et nous assisterons déjà à une amélioration notable des rapports polono-juifs qui se produira en raison même de l'accroissement du domaine conquis de ce fait par le commerce polonais. Ces changements ne manqueront pas d'aider à l'affaiblissement du séparatisme chez les masses juives qui resteront dans notre pays.

La suppression de nombre de causes agissantes de notre antisémitisme est étroitement liée à la solution qui sera donnée à la question polonaise lors de la liquidation de la guerre actuelle. Plus cette solution sera radicale, et plus elle favorisera le dénouement du conflit polono-juif. La pensée et l'énergie de la nation trouveront à s'employer dans un travail constructif et créateur, un travail d'organisation. Et la politique juive qui s'efforce d'empêcher la réalisation de notre avenir s'inspire vraiment de mobiles bien étranges.

Le fameux boycottage du commerce juif qui adopta la devise : « Chez les siens » mise en avant par la petite bourgeoisie polonaise, fut également une des conséquences des conditions d'existence de notre pays. L'agitation démagogique a joué ici, en réalité, un rôle très effacé. Le boycottage se développait en dehors d'elle : c'était un témoignage de l'extension progressive de l'élément bourgeois polonais. Privés systématiquement de leur gagne-pain, exclus de tous les emplois publics, renvoyés des services de chemins de fer, menacés dans leurs intérêts par l'afflux artificiel des Juifs expulsés de Russie, certains milieux polonais furent forcés de se tourner vers des occupations qui leur étaient jusque-là étrangères. En tentant la concurrence avec les meilleurs commerçants du monde, ils payaient cher leur apprentissage et ne réussissaient qu'avec peine dans cette nouvelle voie. Le boycottage est né d'une rivalité qui ne s'arrêtait plus à aucune considération, de la lutte pour la vie et pour la possibilité même de rester dans le pays. Il fut soutenu par des commerçants intéressés directement à son succès et qui s'assuraient le concours de leur entourage immédiat pour arriver à leur but. Bien des années avant la création du journal *Deux gros*, fondé pour la propagande du boycottage, de nombreux chrétiens ne se fournissaient plus que dans des magasins chrétiens comme d'autre part certains Juifs, même assimilateurs, n'achetaient qu'à leurs coreligionnaires. A mesure que le commerce non-juif gagnait du terrain et étendait sa sphère d'action, sa clientèle grossissait au détriment de celle du commerce juif. Il existe entre ces deux phénomènes qui, l'un et l'autre, s'accroissent de plus en plus, une relation de cause à effet. La presse philosémite russe et occidentale engage vivement les Polonais à combattre le boycottage. Mais tant qu'on n'aura pas écarté les raisons qui l'ont provoqué, rien ne pourra modifier l'attitude des masses qui soutiennent d'instinct « les leurs » et toute action inspirée par le philosémitisme ou l'esprit humanitaire est destinée à aboutir à des résultats qui vont à l'encontre des fins visées. La supériorité des Juifs sur le terrain commercial impose, d'ailleurs, d'elle-même des limites au boycottage.

Il n'est guère facile d'égaliser les Juifs dans bien des domaines de la vie commerciale, qu'il s'agisse du placement de la marchandise ou des conditions de la vente. Et nous ne savons que trop bien que les avantages économiques domineront toujours les arguments d'ordre politique, social et confessionnel. Ce n'est du reste pas autant le fait du boycottage que la vie dans une atmosphère d'hostilité, de raillerie et de persécution qui pèse aujourd'hui douloureusement à notre population sémitique. Cette atmosphère, qui envenime de plus en plus les relations polono-juives, paraît particulièrement accablante aux Juifs polonisés attachés au pays et qui savent s'y rendre utiles.

Elle a été créée par la Démocratie nationale qui, ayant arboré à son entrée dans l'arène politique l'étendard du pan-polonisme, a rompu aujourd'hui tous les liens qui la rattachaient au passé et tourné en dérision l'idéal démocratique pour se mettre au service des marchés orientaux et des programmes réalistes. Et lorsque cette attitude l'eut conduite à la faillite morale, lorsqu'elle eut détruit son autorité auprès de tous les honnêtes éléments sociaux, lorsqu'elle eut transformé le parti en un cadavre vivant dont la décomposition va toujours progressant, ce parti à son déclin, mais malheureusement encore au pouvoir au moment où devaient se décider les destinées du pays, s'accrocha à l'épouvantail de l'antisémitisme comme à sa dernière planche de salut. Il subordonna à l'agitation antisémite les questions les plus vitales et les problèmes politiques les plus ardues. En agitant devant les masses encore inconscientes le spectre du danger juif et en stimulant uniquement chez elles l'esprit de concurrence, il les détourna de toutes les préoccupations supérieures, anéantit en elles toute pensée politique et les conduisit à la décadence morale. Réactionnaire et hostile à toutes les aspirations du peuple, la démocratie nationale choisit, en suivant les exemples les plus récents de l'étranger, la voie où elle croyait réussir le plus aisément à remonter encore à la surface et à sauver son existence au prix de sa sincérité politique. A notre époque de démocratisation générale, les partis réactionnaires qui montent la garde auprès

des fantômes du passé et des privilèges des clans, ne pourraient pas continuer d'exister en faisant franchement leur profession de foi. Leur voix ne trouverait aucune répercussion ; on les raillerait comme des voleurs qui veulent dévaliser ouvertement leurs victimes. Aussi se transforment-ils peu à peu partout en Occident en partis démagogiques qui s'imposent à la foule ignorante en flattant ses préjugés avec des mots d'ordre à la mode derrière lesquels se dissimulent les tendances réelles de leurs programmes réactionnaires et voués aux intérêts du groupe. Aussi bien en France et en Belgique qu'en Autriche, nous avons vu disparaître successivement tous les partis conservateurs pendant que le camp réactionnaire s'enrôlait dans son ensemble sous le drapeau de la démagogie cléricale et antisémite. La multiplicité des aspects plus ou moins aigus de la question juive fera pendant longtemps encore de l'antisémitisme le mot d'ordre de notre réaction dans sa lutte avec tout ce qui représente le progrès, l'évolution, la démocratie. C'est pourquoi la solution de la question juive est intimement liée chez nous avec le triomphe de la démocratie et la défaite de la réaction qui, pendant bien des années sans doute, se drapera dans les oripeaux de l'antisémitisme démagogique. L'assimilation et la lutte des Juifs pour leurs droits devront se poursuivre nécessairement dans un entente étroite avec le camp radical et les partis populaires polonais.

Les masses polonaises nourrissent aujourd'hui la conviction que les progrès du commerce non-juif sont dus à l'action de la Démocratie nationale. Il est dans les habitudes de ce parti d'escamoter ainsi à son profit différents phénomènes sociaux. Mais, en réalité, toute la bruyante agitation de la presse antisémite en faveur du boycottage n'a exercé aucune action sur le processus même du développement du commerce polonais. Plus intense pendant un moment, le boycottage reprit vite les formes régulières que lui avait données la force des choses. Par contre, l'atmosphère sociale fut empoisonnée par une corruption jusque-là inconnue. Dans une société hypnotisée par les suggestions de l'antisémitisme, le pouvoir fut accaparé par une coterie qui en faisait son arme

exclusive. Quiconque osait penser autrement qu'elle et lui opposer une résistance, était proclamé valet des Juifs. Aussi est-il du devoir de tout homme qui garde en lui vivace le sentiment patriotique de travailler à démasquer et à stigmatiser les initiateurs et les propagateurs des « méthodes » de ce genre.

En revenant au côté économique du problème polono-juif, je voudrais remarquer que tout en traitant les Juifs en concitoyens et en basant leurs rapports avec eux sur des principes de justice, les milieux progressistes polonais ne devraient pas renoncer pour cela à soutenir chez nous le mouvement coopératif. Essentiellement démocratique par ses fins, ce mouvement a déjà donné dans l'Europe occidentale, et plus particulièrement en Belgique et au Danemark, des résultats imposants en réglant le prix des produits de première nécessité, en démocratisant les masses et en nous rapprochant d'une organisation supérieure de l'économie sociale. Pas plus qu'ailleurs, il ne peut devenir chez nous réactionnaire pour cette seule raison qu'il menace les intérêts du trafiquant intermédiaire, juif dans la plupart des cas. La démagogie petite-bourgeoise cherche, certes, à prendre la direction de ce mouvement, et même à le monopoliser en menant ses rangs au combat sous le drapeau de l'antisémitisme. Le fait est compréhensible. Mais certains représentants de notre camp progressiste commettent une faute impardonnable en adoptant à l'égard du principe même de coopération une attitude hésitante, uniquement parce que nos anti-sémites voudraient exploiter à leur profit le mouvement coopératif. Ce mouvement, déterminé par les seules conditions de l'évolution économique actuelle, fera nécessairement chez nous des progrès rapides, au détriment de tous les intermédiaires. De même la création de puissantes usines et de grands magasins compromettra l'existence du petit détaillant et de l'artisan. Des considérations dictées par la tolérance sociale et religieuse ne doivent pas nous empêcher de compter avec les tendances générales du développement économique. Les partis radicaux ne peuvent pas se dresser contre les formes de l'avenir. Les progrès du collectivisme

seront forcément préjudiciables aux intermédiaires de toutes les catégories et, par conséquent, aux Juifs qui sont les représentants les plus typiques et les plus nombreux du métier. Mais une démocratie ne peut pas entraver l'évolution de la vie économique. Si notre démocratie ne se met pas à la tête du mouvement coopératif, il se poursuivra en dehors de son influence en inscrivant sur son drapeau la devise de l'antisémitisme militant. Aussi est-il indispensable qu'elle prenne la direction de ce mouvement et lui imprime le caractère nettement démocratique qu'il a en Belgique. Il faut qu'elle le débarrasse de tout par quoi l'antisémitisme teinté de cléralisme s'oppose à son développement. Ajoutons de plus qu'il ne s'étend qu'à certaines branches du commerce. Dans beaucoup de domaines des transactions commerciales l'élément individuel continuera à régner sans partage ou à jouer le rôle dominant.

Je résume encore mes conclusions. L'abolition de la zone de séjour, une collaboration raisonnée avec les organisateurs de l'émigration juive dirigée aussi bien vers l'Est que vers l'Ouest, l'égalité des droits pour les Juifs, l'école polonaise, l'œuvre de l'assimilation poursuivie parallèlement à l'élimination de toutes les influences juives du dehors, nuisibles à la fois à notre pays et aux Juifs polonais, une lutte incessante de nos partis de gauche pour réaliser la démocratisation radicale de notre organisation intérieure, enfin le souci constant de dévoiler aux masses les tendances réelles des partis antisémites qui, sous le couvert des intérêts du peuple, cachent des visées réactionnaires — voilà l'ensemble des conditions qui nous permettront de résoudre un jour définitivement la question juive en Pologne.

Mais il faudra aussi que la masse juive rompe avec ses traditions et se pose sur le terrain national polonais. Il faudra qu'elle consente à se mettre au niveau de la culture européenne.

Quant à nos groupements progressistes et radicaux, il est de leur devoir de chercher à obtenir pour les Juifs l'égalité des droits. Ne laissons pas s'affermir chez le peuple la conviction démoralisante que le Juif est placé hors la loi et la

société. La démocratie seule est capable de donner à la question juive une solution satisfaisante. Une collaboration inspirée par le même esprit patriotique opérera le rapprochement des Juifs assimilés et des éléments progressistes polonais. En réunissant leurs efforts dans la lutte pour la conservation de notre polonisme et pour la défense des intérêts du pays, comme pour le triomphe de la vraie démocratie sur la réaction masquée, dans cette lutte longue et pénible qui conduira cependant à la victoire finale — les uns et les autres travailleront le plus efficacement à l'œuvre de fusion et d'entente mutuelle et nous donneront la plus sûre garantie d'un meilleur avenir.



---

INSTYTUT  
BADAŃ LITERACKICH PAN.  
BIBLIOTEKA  
40-330 Warszawa, ul. Nowy Świat 77  
Tel. 25-65-63

## TABLE DES MATIÈRES

---

Avant-propos des éditeurs . . . . .	3
Introduction, par M. Gabriel SÉAILLES . . . . .	5
Lettre de M. Ladislas MICKIEWICZ à un ami . . . . .	11
M <sup>me</sup> Elise ORZESZKO : <i>La Question juive dans la littérature polonaise</i> . . . . .	
<i>Enquête sur la Question juive en Pologne</i> , par MM. L. KRZYWICKI, A. ZAKRZEWSKI, Th. BALICKI, D <sup>r</sup> R. RADZIVILLOWICZ, Stanislas PATEK, St. KRUSZEWSKI, W. MAKOWSKI, B. STRASZEWICZ, St. PYROWICZ, W. RZYMOWSKI, J. FLACH, A. WIERZCHLEYSKI, J. STROZECKI, W. DZWONKOWSK . . . . .	23

---









F

32.542